



# Rapport d'activité 2023

---

## MIST Normandie



---

Directeur de la publication : Amaud MARCHAND

Coordination : Frédérique DEBERSEE

Remerciements aux responsables de pôles et de services, aux pilotes d'actions et de projets ainsi qu'à l'ensemble des équipes de MIST Normandie

Publication : Juin 2024

Mise en page et création graphique : Patricia SAITER

Crédits : Adobe Stock / Freepik / MIST Normandie

Pour la partie 2 : crédits PRESANSE issus de la campagne de communication PRESANSE fournie aux SPSTI en septembre 2023

## SOMMAIRE



<b>EDITO</b> .....	2
<b>NOS ENJEUX</b> .....	3
<b>PARTIE 1 :</b> DES MOYENS ADAPTÉS ET DE PROXIMITÉ .....	4
<b>PARTIE 2 :</b> PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL .....	18
<b>PARTIE 3 :</b> BILAN FINANCIER .....	56
<b>PARTIE 4 :</b> NOS ACTIONS.....	60
<b>PARTIE 5 :</b> NOS PUBLICATIONS .....	72



## ÉDITO

Je suis honoré de vous présenter le rapport d'activité de notre service de santé au travail pour l'année écoulée. 2023 a été marquée par de nombreux défis, mais également par des accomplissements notables qui témoignent de notre engagement collectif envers la santé et le bien-être de nos salariés suivis.

Notre mission, celle de promouvoir et de protéger la santé des employés, a pris une importance particulière dans un contexte où la santé au travail est plus que jamais au cœur des préoccupations. Grâce à l'engagement de chacun, nous avons pu non seulement maintenir mais aussi améliorer nos services, malgré les conditions parfois difficiles imposées par l'évolution de la législation. Nous avons renforcé nos actions de prévention et d'accompagnement, avec une attention accrue portée aux risques psychosociaux, aux troubles musculo-squelettiques et aux enjeux de santé mentale. Nos équipes ont multiplié les initiatives pour être présentes sur le terrain, écouter et soutenir les salariés, tout en adaptant nos méthodes de travail aux nouvelles réalités du terrain.

Je tiens également à remercier chaleureusement tous nos collaborateurs pour leur dévouement et leur professionnalisme. Leur capacité à s'adapter et à innover a été essentielle pour traverser cette année complexe.

Nos partenaires et entreprises adhérentes méritent également notre gratitude pour leur confiance et leur coopération sans faille.

Ensemble, nous avons su transformer les défis en opportunités, et cette dynamique positive est appelée à se poursuivre. Les résultats de cette année sont encourageants et nous motivent à continuer sur cette voie.

Nous nous engageons à rester vigilants, réactifs et à anticiper les besoins de demain, afin d'assurer un environnement de travail sain et sécurisé pour tous.

En feuilletant ce rapport, j'espère que vous prendrez conscience du travail accompli et des avancées réalisées. Plus que jamais, la santé au travail est un pilier essentiel de la performance et du bien-être de nos entreprises et de notre société.

Merci à tous pour votre contribution et votre engagement. Ensemble, continuons à œuvrer pour un avenir où la santé au travail est une priorité partagée et respectée.

Arnaud MARCHAND,  
Directeur de MIST Normandie

## NOS ENJEUX



### EXPERTISE ET PRÉVENTION

Nos équipes pluridisciplinaires spécialisées en santé au travail accompagnent employeurs et salariés dans leurs démarches de prévention sur la base de 3 piliers : *suivi individuel de santé, prévention des risques professionnels et prévention de la désinsertion professionnelle.*



### CONTINUITÉ DE SERVICE

L'organisation de nos équipes, en secteurs, permet une continuité de service et une complémentarité de compétences pour chaque adhérent et ses salariés tout au long de l'année.



### TRANSPARENCE

L'ensemble des données confiées à MIST Normandie est tracé, sécurisé et accessible aux personnes autorisées dans un souci de transparence.



### ÉQUITÉ ET SOBRIÉTÉ

Les ressources, issues de l'adhésion des organisations que nous suivons, sont gérées avec sobriété. Leur répartition tient compte de l'identité des adhérents, de leurs salariés et du contexte local, et se fait avec une exigence d'équité et d'optimisation de moyens.



### ACCOMPAGNEMENT

Service de proximité, MIST Normandie est à l'écoute et disponible. Nous appuyons l'accompagnement des employeurs dans leurs obligations légales et leurs besoins sur l'interconnaissance pour construire une relation de confiance. Inscrite dans différents réseaux et épaulée par des partenaires techniques et institutionnels, MIST Normandie met en synergie les ressources des territoires.



### EXEMPLARITÉ ET AMÉLIORATION CONTINUE

Afin de rester un service dynamique et innovant, MIST Normandie s'applique ce que nous prônons auprès de nos adhérents par une démarche globale d'amélioration continue prenant en compte l'ensemble des composantes de notre responsabilité sociétale : prévention interne, démarche qualité et éco-responsabilité.

En visant l'exemplarité, cette démarche permet à nos équipes de rester à l'écoute et d'innover pour répondre aux défis actuels.

## **PARTIE 1 DES MOYENS ADAPTÉS ET DE PROXIMITÉ**



## SOMMAIRE

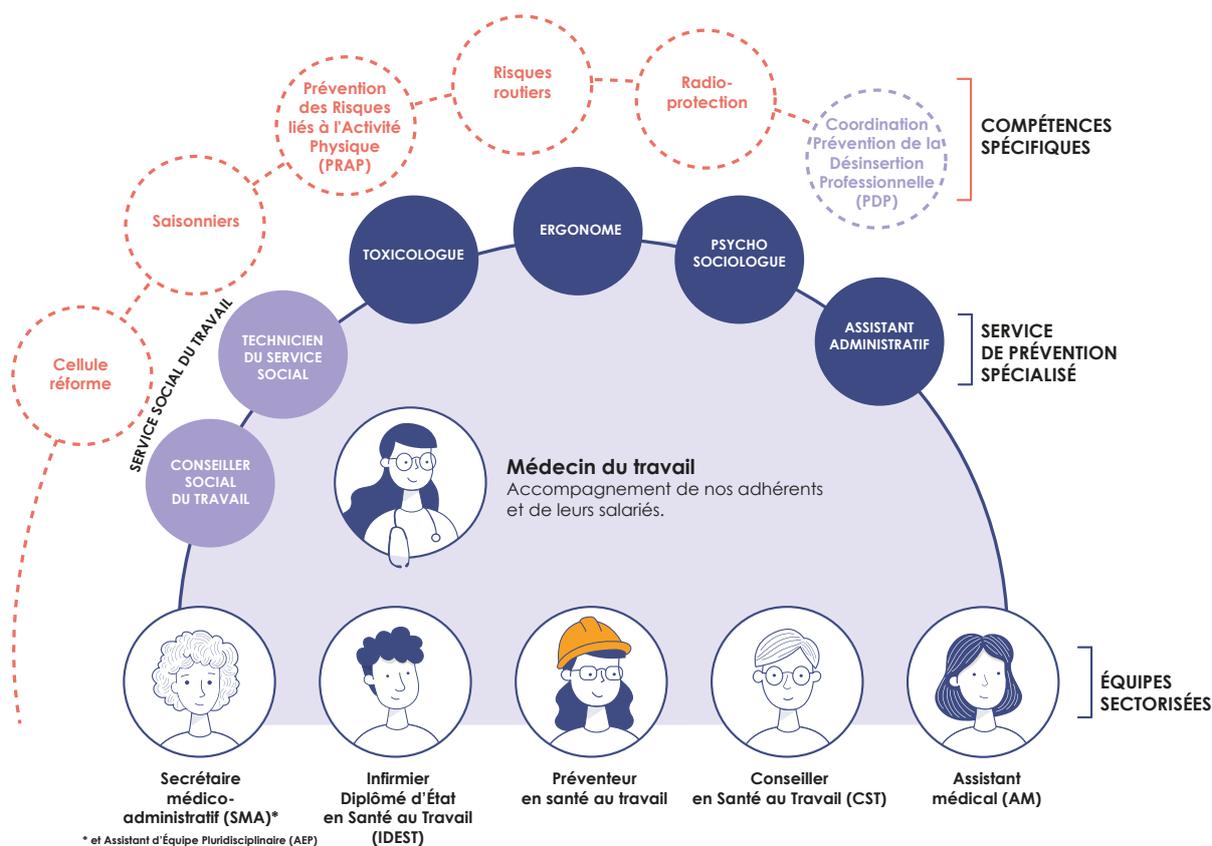
L'ÉQUIPE MIST NORMANDIE .....	6
LES MAISONS DE LA SANTÉ AU TRAVAIL .....	11
LES SECTEURS GÉOGRAPHIQUES .....	13
UNE GOUVERNANCE PARITAIRE.....	14
UN SERVICE DE QUALITÉ.....	16
LES PARTENARIATS, DES LEVIERS DE PRÉVENTION .....	17

## L'ÉQUIPE MIST NORMANDIE

### L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE : DES EXPERTS DE LA PRÉVENTION

Chaque adhérent de MIST Normandie bénéficie des **multi-compétences d'une équipe pluridisciplinaire animée et coordonnée par un médecin du travail.**

Ensemble, ils répondent aux obligations réglementaires et accompagnent les adhérents dans leur démarche de prévention en santé au travail, individuelle et collective.



Composition d'une équipe pluridisciplinaire

### ➤ MODALITÉS D'INTERVENTIONS : UNE EXPERTISE À LA CROISÉE DES REGARDS

Chaque équipe suit en moyenne 5000 à 7500 salariés travaillant sur un secteur de 30 km autour de la Maison Interentreprises de la Santé au Travail de secteur.

Les adhérents peuvent joindre leur équipe tout au long de l'année.

Le médecin et son équipe mobilisent les compétences nécessaires pour répondre aux demandes.

Des réunions d'équipes pluridisciplinaires permettent l'analyse croisée des situations de travail et enrichissent la démarche de prévention.

Lors de ses interventions, l'équipe produit des documents et les met à disposition, en fonction de leur contenu, des employeurs, des salariés et des instances paritaires de l'organisation.

## ► MODALITÉS DE L'INTERVENTION CROISÉE

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, l'analyse croisée peut se faire de nombreuses manières.

Tout d'abord, l'organisation des MIST favorise les échanges au sein des équipes pluridisciplinaires. En effet, le médecin peut, pendant ou à la suite d'une visite médicale, informer son équipe d'une problématique, soit individuelle, soit collective, au sein d'une entreprise adhérente.

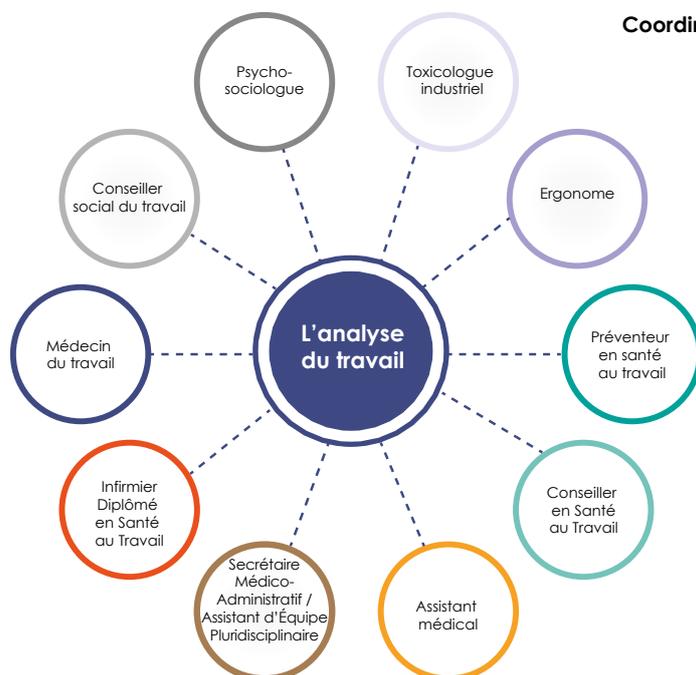
L'IDEST peut également, à tout moment, solliciter les membres de l'équipe pour échanger sur un sujet auquel il ou elle est confronté(e) lors de ses visites ou entretiens. Les temps d'échanges sont donc favorisés au sein de petites structures permettant à chacun d'être informé sur les entreprises. Les préventeurs ou CST peuvent également, au retour de visites en entreprise, ou d'échanges avec l'employeur, interpeller le médecin du travail pour lui faire part d'informations pertinentes ou de questionnements.

Les assistants et secrétaires sont également en première ligne pour recevoir des informations venant des salariés ou bien des employeurs et peuvent donc en informer le médecin du travail immédiatement.

Il existe également la possibilité de déposer dans un dossier commun informatisé les différents éléments d'informations pour chaque entreprise afin de rendre celles-ci accessibles à l'ensemble de l'équipe.

Enfin, les temps d'échanges mensuels, que sont les réunions d'équipe et les débriefings médecin/IDEST, constituent un point central dans le partage d'informations et la prise de décision. Chacun va pouvoir alimenter ces échanges par ses propres connaissances sur le secteur et ainsi pouvoir alerter sur des situations à risque pour privilégier tout d'abord la prévention primaire en entreprise, puis, à défaut, la prévention secondaire et enfin tertiaire, en accord et en coordination avec le médecin du travail afin de mener des actions de prévention.

Ces actions pourront être menées par un ou plusieurs membres de l'équipe ou faire appel à l'équipe de prévention spécialisée, soit en intervenant en entreprise, soit lors des visites médicales par le biais de questionnaires, ou de délivrance d'informations.



**Coordination de l'équipe pluridisciplinaire  
vue par des médecins**

**Schéma de l'analyse du travail**

## LES EFFECTIFS DU SERVICE

En 2023, MIST Normandie, pour répondre à l'augmentation du nombre d'adhérents et de leurs salariés, a développé ses effectifs.

### Équipes pluridisciplinaires

- 26 Médecins du travail (soit 22,99 ETP),
- 2 Collaborateurs médecins / Médecin PAE (soit 1,89 ETP).

#### Service infirmier :

- 31 Infirmiers Diplômés en Santé au Travail / IDEST (soit 30,29 ETP).

#### Service médico-administratif :

- 6 Assistants d'équipe Pluridisciplinaire / AEP (soit 6 ETP),
- 22 Assistants Médicaux / AM (soit 21,16 ETP),
- 4 Assistants Régulateurs et agents d'accueil (soit 4 ETP),
- 11 Secrétaires Médico-Administratifs / SMA (soit 10,8 ETP).

#### Service de prévention :

- 9 Conseillers en Santé au Travail / CST (soit 9 ETP),
- 25 Préventeurs en santé au travail (soit 24,4 ETP).

### Service de prévention spécialisé mutualisé

- 2 Assistants administratifs (soit 1,9 ETP),
- 1 Technicien administratif du Service Social du Travail (1 ETP),
- 3 Conseillers sociaux du travail (soit 3 ETP),
- 2 Ergonomes (soit 2 ETP),
- 4 Psychosociologues (soit 3,9 ETP),
- 1 Toxicologue industriel / chimiste (soit 1 ETP).

### Fonctions support

- 1 directeur (soit 1 ETP),
- 10 postes de responsables de pôles / de services répartis sur les 5 pôles (soit 9,89 ETP) ,
- 20 collaborateurs (soit 18,89 ETP) répartis en plusieurs services.

CHIFFRES CLÉS

**180**

professionnels exerçant  
à MIST Normandie  
(173,20 ETP)

**26**

équipes  
pluridisciplinaires

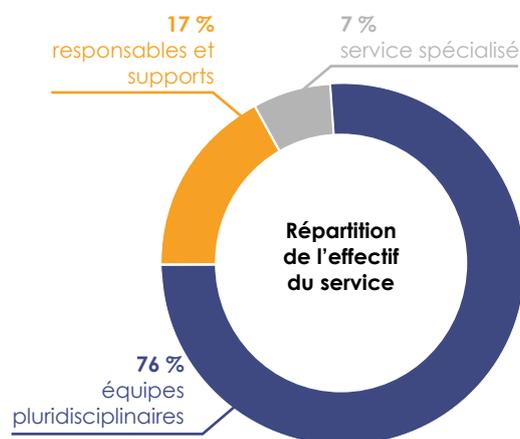
**13**

salariés du service de  
prévention  
spécialisé mutualisé

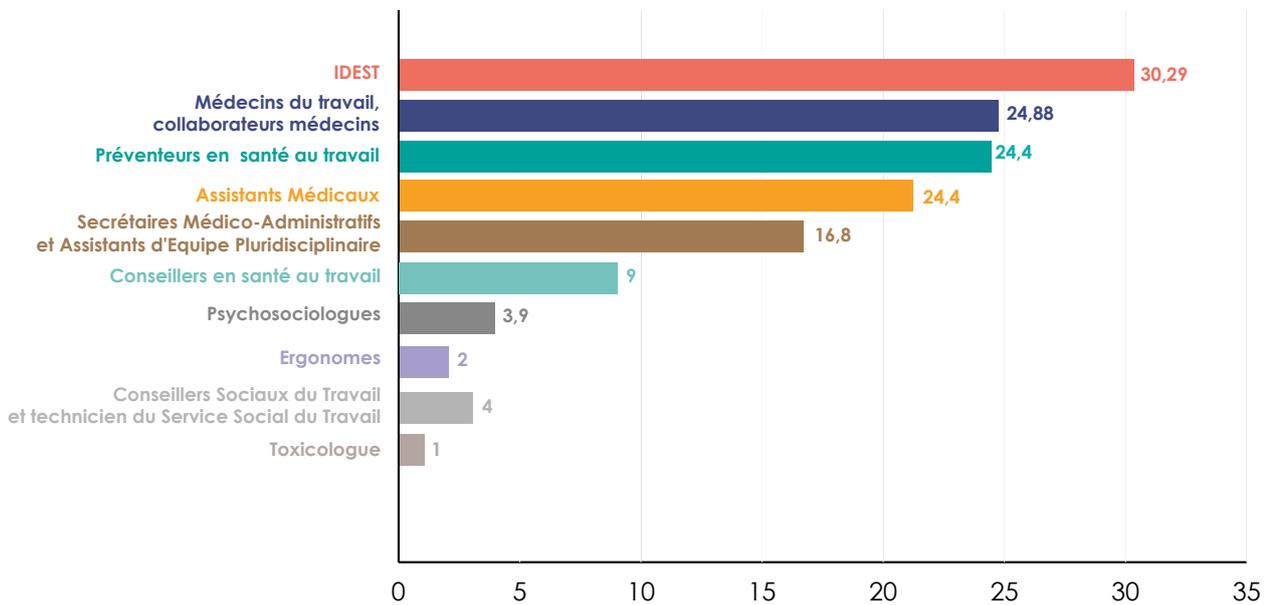
**31**

salariés  
en support des équipes

(au 31 décembre 2023)



## ► UNE ÉQUIPE COMPLÈTE POUR L'ANALYSE DU TRAVAIL ET DE SON VÊCU

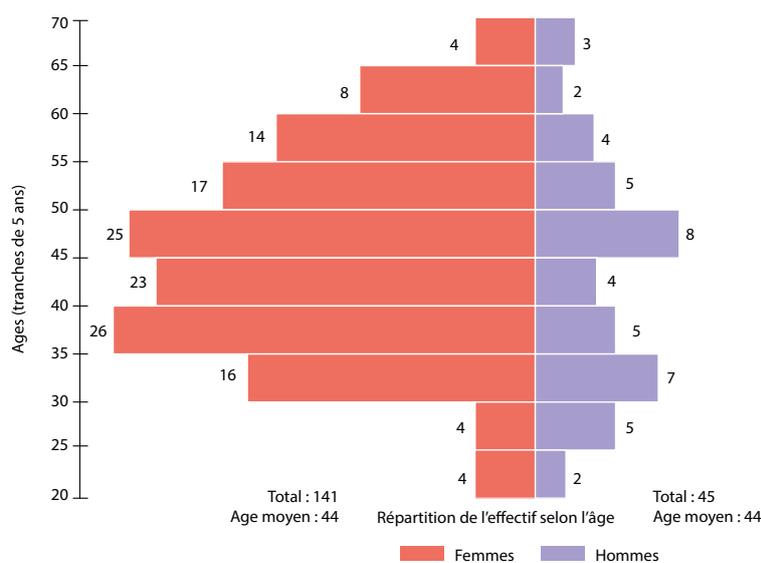


Répartition des métiers au sein des équipes pluridisciplinaires en ETP (chiffres 2023)

## ► LA PYRAMIDE DES ÂGES

Le service est essentiellement féminin (141 femmes /45 hommes).

L'âge moyen des salariés est de 44 ans. Le personnel le plus âgé (65 à 70 ans) est composé de médecins qui prolongent leur activité professionnelle en cumul emploi-retraite répondant ainsi aux besoins du service.



Pyramide des âges au 31/12/2023 (effectif au 31/12/2023 y compris CDD de remplacement)

## LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET LE MAINTIEN DES COMPÉTENCES

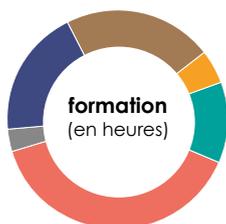
### En 2023, 113 personnes ont été formées (soit 181 personnes avec cumuls)

En 2023, les professionnels de MIST Normandie (ainsi que les membres du Conseil d'Administration et de la Commission de Contrôle) ont bénéficié de 3 102 heures de formation.

Presque 40 % des dépenses effectuées le sont dans le cadre de formations qualifiantes/diplômantes (3 DIU collaborateurs médecins, 2 DIUST IDEST, 2 accompagnement VAE, 1 formation RH...).

#### Les organismes formateurs :

2i2L, AFOMETRA, AFPA - Industrie, AFPI - FORMATION, ALTICAP, ARACT Normandie, ASTBTP 13, CEGOS, COMPÉTENCES PRÉVENTION, CROIX ROUGE FRANÇAISE, INRS, ISNTF, M2ifformation, OP FORMATIONS, PROJET VOLTAIRE, RRG0 des PCR et Acteurs de la radioprotection, SECA CONSEIL, U.D.S.P 14, U.D.S.P Orne, UNIVERSITÉ DE CAEN, UNIVERSITÉ DE RENNES, UNIVERSITÉ DE LILLE, VAL SOLUTIONS.



formation  
(en heures)

1207,5 H  
IDEST

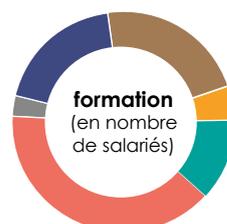
371 H  
Intervenants  
Santé Travail

681,5 H  
Administratifs

154 H  
Assistants médicaux

590 H  
Médecins du travail  
et collaborateurs médecins

98 H  
Membres des instances  
(CA/CC)



formation  
(en nombre  
de salariés)

39 %  
IDEST

12 %  
Intervenants  
Santé Travail

22 %  
Administratifs

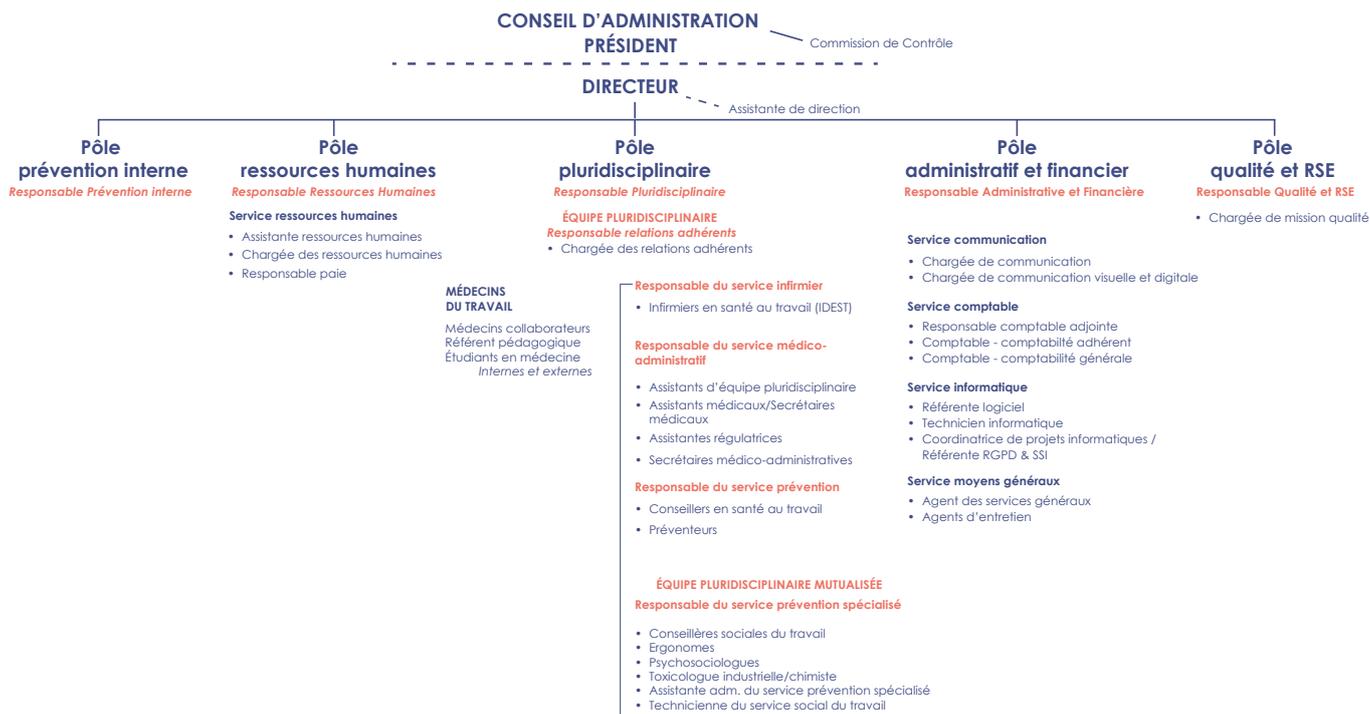
5 %  
Assistants médicaux

19 %  
Médecins du travail  
et collaborateurs médecins

3 %  
Membres des instances  
(CA/CC)

### Répartition des salariés et des membres des instances MIST formés par groupes d'emplois en 2023

## ORGANIGRAMME MIST NORMANDIE (JUILLET 2023)



Notre service, sous la responsabilité du Directeur, est organisé en 5 pôles. Le pôle pluridisciplinaire assure la prise en charge des adhérents et de leurs salariés.

## LES MAISONS DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

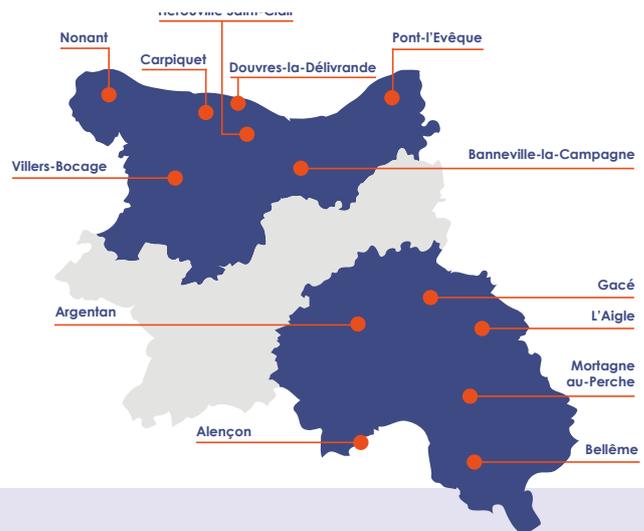
### DES LIEUX D'ACCUEIL ET D'ÉCOUTE À PROXIMITÉ DES ADHÉRENTS

#### 13 MAISONS DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

MIST Normandie intervient sur les deux tiers du Calvados et dans la quasi totalité du territoire de l'Orne en tant que partenaire des entreprises privées et collectivités territoriales.

Ce sont plus de 12 000 entreprises et leurs 130 000 travailleurs ou agents qui bénéficient de notre expertise.

Nos équipes interviennent dans les Maisons de la Santé au Travail mais également en centre en entreprise.



## ZOOM

### SUR NOS MAISONS DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (MIST)

Le plan type d'une MIST permet d'accueillir 4 équipes pluridisciplinaires.

Autour d'une salle d'attente accueillante, se répartissent les bureaux des professionnels de santé.

Des écrans diffusent des actualités et des messages d'information aux salariés.

L'espace dédié aux équipes est distinct et séparé de l'espace d'accueil pour préserver la confidentialité des échanges.

Deux salles de réunion, chacune d'une capacité de 15 personnes, sont mises à disposition des adhérents et partenaires. MIST Normandie est ainsi créateur d'espaces d'échanges en lien avec la prévention et la désinsertion professionnelle.



#### LA MIST : UN LIEU RENCONTRE ET DE DIALOGUE

Les Maisons Interentreprises de Santé au Travail sont des lieux de proximité pour :

- **l'accueil** pour les travailleurs de nos adhérents ;
- **l'information** sur les la prévention en santé au travail.



#### UNE SALLE DE RÉUNION À DISPOSITION

- **l'accueil de nos partenaires** pour faire vivre les réflexions autour de la prévention.

Pour affirmer la mission de lieu de rencontre et de conseil de nos maisons, MIST accueille d'autres acteurs de la santé au travail comme la MSA en leur mettant à disposition un bureau pour accueillir leurs salariés.



MIST Normandie est engagé **dans une démarche éco-responsable.**

## ► 28 CENTRES EN ENTREPRISE

Lorsque cela est nécessaire et que les conditions d'accueil permettent de respecter la confidentialité des échanges et la qualité de l'entretien, les équipes de MIST assurent le suivi de santé des salariés dans des centres en entreprises.

Nos adhérents mettent à disposition des équipes pluridisciplinaires un cabinet médical dans leurs locaux.

Conformément à l'arrêté du 12 janvier 1984, ces locaux répondent, entre autres, aux caractéristiques générales des locaux médicaux :

- le cabinet médical est une pièce dans laquelle le médecin doit pouvoir pratiquer un examen clinique complet ;
- le cabinet médical et le secrétariat médical doivent être équipés d'un poste téléphonique ;
- l'alimentation en eau courante doit être assurée de telle façon qu'un lavabo puisse être installé dans le cabinet médical ;
- une bonne isolation phonique afin qu'aucun bruit ne gêne les examens cliniques et que ce qui est dit lors des examens ne puisse être entendu de l'extérieur ;
- un éclairage, un chauffage et une aération suffisants ;
- des installations sanitaires à proximité.

## ► UN PARC IMMOBILIER À NOTRE IMAGE

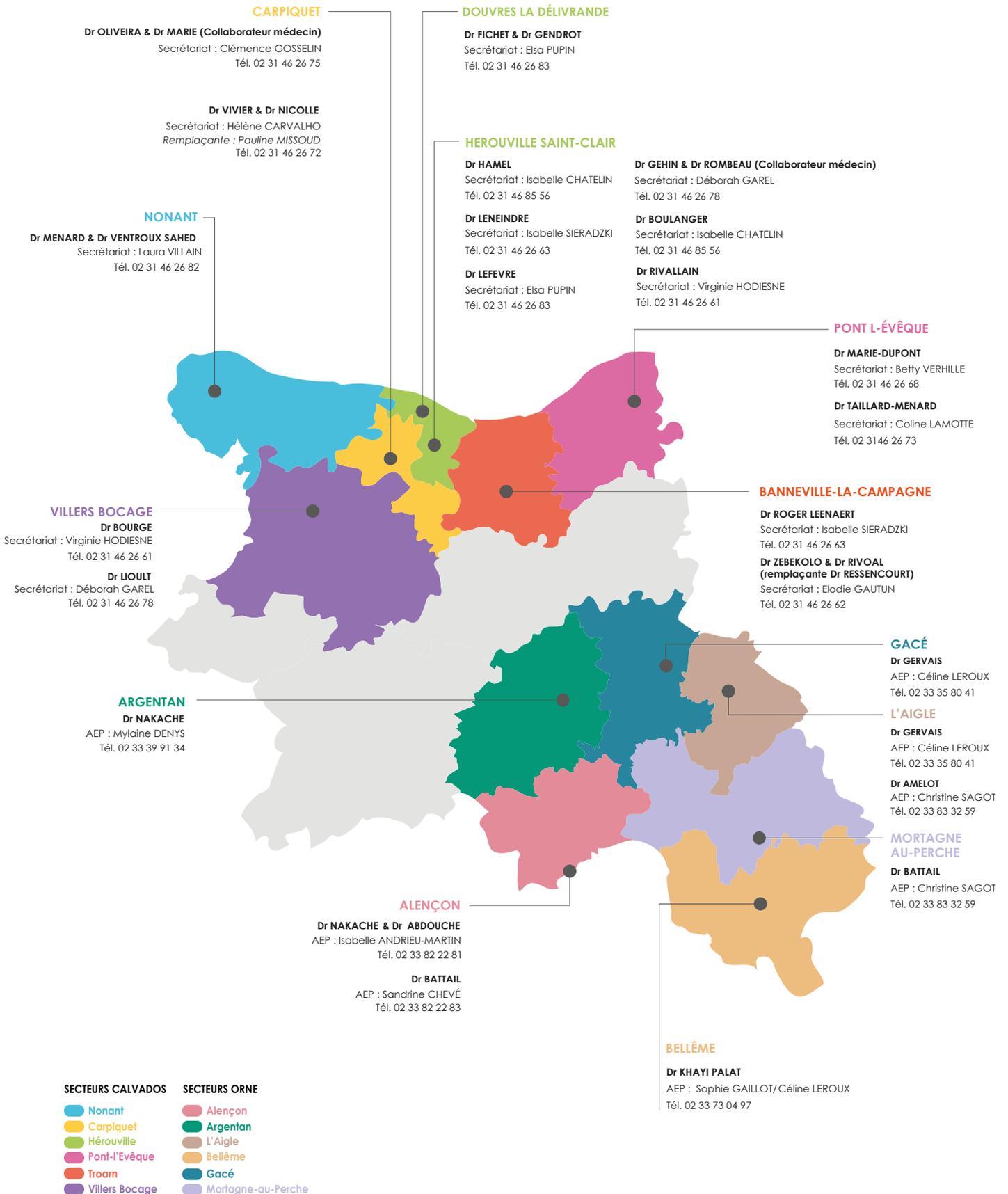
Afin de continuer à promouvoir notre vision de la santé au travail, **MIST Normandie continue sa réflexion concernant son parc immobilier**. Nous continuons à nous engager auprès de nos adhérents et de leurs salariés, en leur proposant un accueil de qualité, dans des locaux qui répondent aux normes énergétiques en vigueur.

Les projets à venir :

- **Carpiquet** : extension du site. Création de 8 bureaux supplémentaires (4 pour les IDEST, 2 pour les médecins et 2 pour les assistants médicaux) pour accueillir 4 équipes pluridisciplinaires.
- **Hérouville Saint-Clair** : réflexion concernant l'adaptation des locaux à nos besoins et à la législation.
- **Alençon** : réflexion concernant la construction d'une nouvelle MIST en 2025.
- **Argentan** : nouvelle construction avec début des travaux prévus en 2024.

SECTEURS GÉOGRAPHIQUES DE MIST NORMANDIE

ET RÉPARTITION DES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES (AU 01/10/2023)



## UNE GOUVERNANCE PARITAIRE

### LE BUREAU ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cœur de l'équilibre du contrat de travail, notre Service de Prévention et de Santé au Travail est administré par des organismes sociaux paritaires.

Le Conseil d'Administration est composé de 20 membres dont 10 employeurs désignés par les organisations professionnelles représentatives au niveau national et interprofessionnel parmi les entreprises adhérentes et de 10 représentants des salariés des entreprises adhérentes désignés par les organisations syndicales représentatives au niveau national et interprofessionnel à égalité de nombre de sièges, en respectant si possible une parité entre les départements du périmètre du service.

#### ➤ LISTE DES MEMBRES DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MIST NORMANDIE (SEPT. 2023)

REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS DES ENTREPRISES ADHÉRENTES				
Nom	Prénom	OS/OP	Entreprise	Date de fin de mandat
<b>Membres employeurs</b>				
BAYI	Pascal	MEDEF	GROUPE BAYI	
BORNEY	Eric	MEDEF	BORNEY SAS	
DUSSUS	Romarc	CPME	EDC TRANSMOUSS	jusqu'au 13/07/2023
JULIEN	Didier	MEDEF	CALODIAN Distribution	
LAMY	Marie-Claire	CPME	MC DECO	
LANOS	Maryvonne	U2P	L'ATELIER DE MARY	
LARUELLE	Sabrina	MEDEF	FRIAL	
LENORAIS	Delphine	MEDEF	TRANSPORTS BLOCHON-MARTIN	
MARAZZI	Aurélie	MEDEF	FACTEM	
QUENNESSON	Fabrice	CPME	TRAVYL	
TURPIN	Serge	U2P	CNAMS NORMANDIE	
<b>Membres salariés</b>				
CRUARD	Patrick	CFTC	MISSION LOCALE D'ALENÇON	jusqu'au 30/09/2023
DESJOUIS	Gilles	CGT	ADAPEI de Caen	jusqu'au 30/09/2023
DOURDOINE	Damien	CFDT	GESTAMP SOFEDIT	
DUREL	Sylvie	CFTC	INTEVA PRODUCTS France	
ENGUEHARD	Christelle	CGT	ANAI (Alençon)	
HARDOUIN	Patrice	FO	HOPITAL BELLEME	
LAIR	Dominique	CFDT	EHPAD	
REYROLLE	François	CFE-CGC	MERCK SERONO	
TOUZE	Loïc	FO	SAINT LOUIS SUCRE	jusqu'au 30/09/2023

1 poste non pourvu



#### DATES DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2023 :

CAE 16/01/2023 - CA 27/03/2023 - CA 12/06/2023 - CAE 17/07/2023 - CA 18/09/2023

## LA COMMISSION DE CONTRÔLE

L'organisation et le fonctionnement de MIST Normandie sont placés sous la surveillance d'une Commission de Contrôle composée de 20 membres issus des entreprises adhérentes à l'association, à savoir dix membres salariés désignés par les organisations syndicales représentatives au niveau national et interprofessionnel, à égalité de nombre de sièges, en respectant si possible une parité entre les départements du périmètre du service et dix représentants des employeurs.

Ces listes sont tenues à jour et consultables sur notre site internet [www.mist-normandie.fr](http://www.mist-normandie.fr), rubrique Documentation.

### ► LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DE MIST NORMANDIE (SEPT. 2023)

REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS DES ENTREPRISES ADHÉRENTES				
NOM	Prénom	OS/OP	Entreprise	Date de fin de mandat
<b>Membres salariés</b>				
CRUARD	Patrick	CFTC	MISSION LOCALE D'ALENCON	jusqu'au 30/09/2023
DESJOUIS	Gilles	CGT	ADAPEI CALVADOS	jusqu'au 30/09/2023
DOURDOINE	Damien	CFDT	GESTAMP SOFEDIT	
DUREL	Sylvie	CFTC	INTEVA PRODUCTS FRANCE	
ENGUEHARD	Christelle	CGT	ANAIIS ORNE	
LAIR	Dominique	CFDT	EHPAD RESIDENCE MATHILDE	
PINEL	Eric	FO	HME BRASS FRANC	
REYROLLE	François	CFE-CGC	MERCK SERONO	
TOUZE	Loïc	FO	SAINTE LOUIS SUCRE	jusqu'au 30/09/2023
<b>Membres employeurs</b>				
AVENARD	Laure	CPME	DUPONT AVEC UN THE	jusqu'au 3/11/2023
DENEU	Mathias	U2P	CSP	
GAUTIER	Dominique	U2P	SOCABOC	
JULIEN	Didier	MEDEF	CALODIAN DISTRIBUTION	
LOUDIERE	Guy	CPME	LCMG CONSULTING	
<b>Médecins membres Commission Médico-Technique</b>				
Dr KHAYI	Nadine	MIST	MEDECIN DU TRAVAIL MIST	
Dr TAILLARD MENARD	Laurence	MIST	MEDECIN DU TRAVAIL MIST	

6 postes non pourvus



#### DATES DES RÉUNIONS DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE EN 2023 :

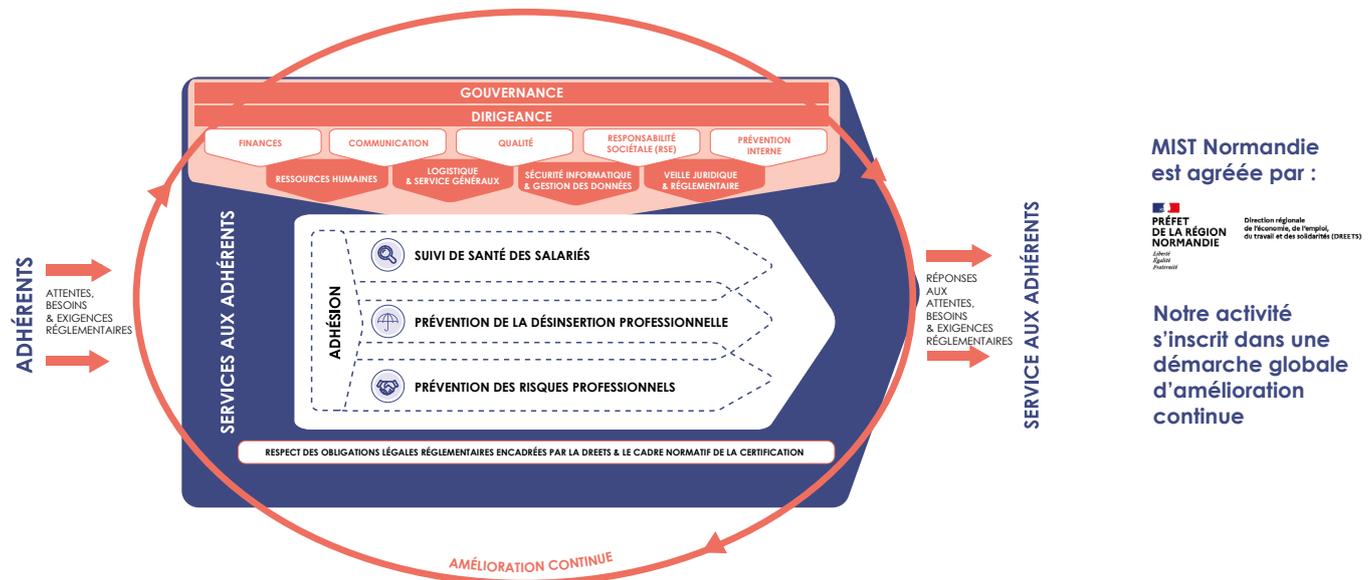
23/01/2023 - 4/04/2023 - 19/06/2023 - 2/10/2023

## UN SERVICE DE QUALITÉ

### UNE ORGANISATION AU SERVICE DES ADHÉRENTS

En 2023, MIST Normandie a dessiné la « Trajectoire Prévention 2028 » dans son projet de service. Organisées comme sur le schéma ci-dessous et au service des adhérents et de leur salariés, nos équipes pluridisciplinaires agissent pour la prévention des risques d'atteinte à la santé du fait du travail en trois activités : le suivi individuel de santé, la prévention des risques professionnels et la prévention de la désinsertion professionnelle.

Cartographie des processus



MIST Normandie est agréée par :



Notre activité s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration continue

### LA CERTIFICATION SPEC 2217 EN PRÉPARATION

Depuis l'avènement de la loi du 2 août 2021, et au fil de la parution des décrets, nous travaillons à la mise en conformité du service au regard des nouvelles exigences.

L'année 2023 a permis :

- d'affirmer l'organisation fonctionnelle du service ;
- d'en définir les grandes procédures qui harmonisent nos pratiques et assurent l'équité de traitement de nos adhérents ;
- d'organiser la documentation du service pour la mise en place d'une documentation électronique partagée.

L'année 2024, devrait permettre de terminer l'harmonisation, de mettre à jour la documentation et de réaliser les premiers audits internes.

### NOS ENGAGEMENTS

- 1 **Accompagner chaque adhérent dans une dynamique de prévention et de santé au travail**  
# Accompagnement # Engagement # Disponibilité # Confiance # Communication
- 2 **Garantir à tous nos adhérents un accompagnement équitable et continu par une équipe pluridisciplinaire experte sur l'offre socle de prévention et de santé au travail**  
# Écoute des adhérents # Continuité de service # Expertise # Prévention
- 3 **Améliorer la satisfaction de nos adhérents par un accompagnement de proximité basé sur l'écoute et la communication**  
# Écoute des adhérents # Réactivité # Disponibilité
- 4 **Assurer la traçabilité et la sécurité des données qui nous sont confiées**  
# Traçabilité # Sécurité # Transparence
- 5 **Poursuivre la dynamique d'amélioration continue et l'intégrer dans des démarches de qualité et d'innovation**  
# Amélioration continue # Qualité # Innovation

## LES PARTENARIATS, DES LEVIERS DE PRÉVENTION

MIST Normandie s'inscrit dans les réflexions nationales et régionales autour de la santé et du travail. Pour cela, nos équipes construisent à différents niveaux des partenariats.

Notre réseau de partenaires nous permet de mener à bien notre mission de prévention. Nous collaborons sur des thèmes identifiés avec différents acteurs locaux professionnels ou organismes acteurs de la prévention des risques professionnels.

### ► DES SERVICES DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ AU TRAVAIL PARTENAIRES SUR LE TERRITOIRE



### ► PARTICIPATION AUX RÉSEAUX INSTITUTIONNELS



Nous participons à la réflexion régionale sur l'évolution de la prévention professionnelle, en collaboration avec la DREETS (Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) dans le cadre du PRST (Plan Régional Santé Travail).



Dans le cadre de notre engagement RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) nous soutenons l'engagement de l'ONU, par une adhésion à Global Compact.



Nous adhérons au réseau Présanse national et régional et participons aux échanges et réflexions sur les grandes orientations et les pratiques des services de prévention et de santé au travail.



Nous participons à l'élaboration du Plan Régional pour l'Insertion des Travailleurs Handicapés.

### ► PARTENAIRES DE L'ANALYSE DES RISQUES, RECHERCHE ET VEILLE



### ► PARTENAIRES SOCIO-PROFESSIONNELS

Nos partenaires nous permettent de développer notre service social du travail et le maintien en emploi dans la coordination des acteurs pour limiter les pertes de chance.



Service Médical Normandie

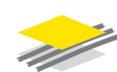


Service Social Normandie



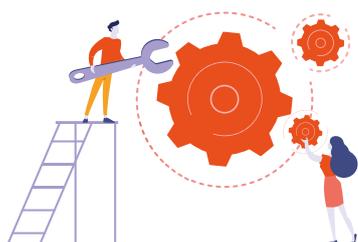
### ► PARTENAIRES DU BTP

Secteur privilégié sur lequel toutes nos équipes travaillent pour rester au plus proche de nos adhérents.



Association régionale des CFA du BTP de Normandie

## **PARTIE 2 PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL**



## SOMMAIRE

NOS ADHÉRENTS .....	20
ÉVOLUTION RÉGLEMENTAIRE ET NOUVELLES OFFRES.....	22
LE SUIVI INDIVIDUEL DE SANTÉ .....	26
LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS.....	40
LA PRÉVENTION DE LA DÉINSERTION PROFESSIONNELLE .....	52

## NOS ADHÉRENTS

## RÉPARTITION DES ADHÉRENTS ET DE LEURS SALARIÉS

## ► PAR TAILLE DES ENTREPRISES

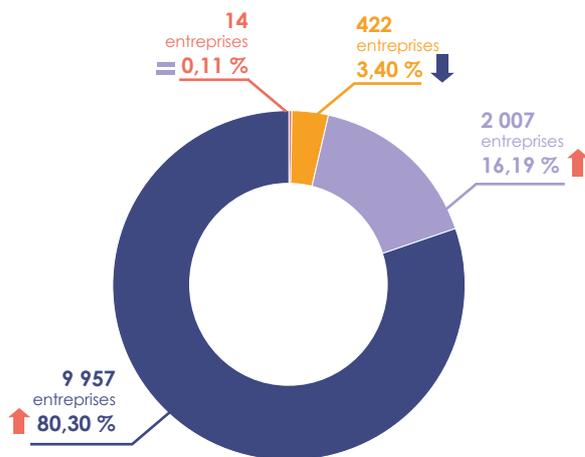
MIST Normandie c'est 12 400 adhérents avec un effectif déclaré.

Les adhésions sont en hausse ainsi que le nombre de salariés suivis.

Ce sont plus de 12 000 entreprises et leurs 130 000 travailleurs ou agents qui bénéficient de notre expertise.

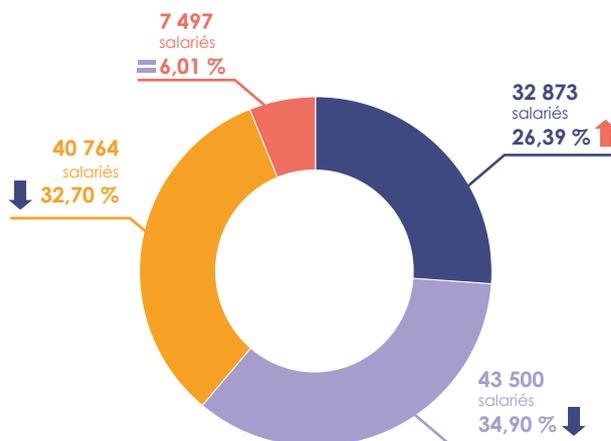
## Répartition par taille d'entreprise :

## des adhérents



■ 1 à 10 salariés ■ 11 à 49 salariés ■ 50 à 299 salariés ■ 300 salariés et plus

## des salariés déclarés



## CHIFFRES CLÉS

↑ 13 102

## ADHÉRENTS

de notre zone géographique

↑ 12 629

## ADHÉRENTS

dont MIST assure réellement le suivi

dont  
12 400  
adhérents avec effectif  
déclaré > 1 salarié

96,48 %  
adhérents avec effectif  
déclaré < 50 salariés

↑ 124 634

## SALARIÉS DÉCLARÉS

↑ 130 117

## SALARIÉS SUIVIS

dont  
16 259  
salariés des Fonctions  
Publiques

1 696  
infirmières

349

## ADHÉRENTS

sans salarié déclaré

mais  
120  
facturés à l'acte

ce qui correspond à  
2 108  
rendez-vous  
pour :

89 type intérim

1 768 rendez-vous facturés

4 type stagiaire

1 rendez-vous facturé

25 type insertion

306 rendez-vous facturés

2 type extérieur

33 rendez-vous facturés

229  
sans aucun salarié déclaré  
en 2023 (1,84 %)

353

## ADHÉRENTS DU BTP

hors compétences géographiques

dont confiés à



287  
adhérents

1 916  
salariés

dont confiés à



66  
adhérents

574  
salariés

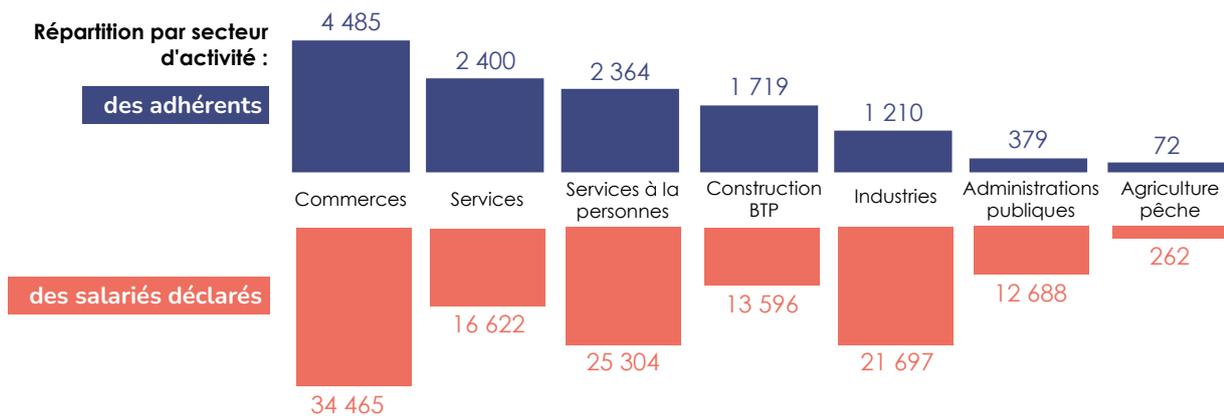
chiffres 2023

### PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Nos adhérents travaillent dans divers secteurs d'activité. Le secteur le plus représenté tant par le nombre d'adhérents que par le nombre de salariés est celui du commerce.

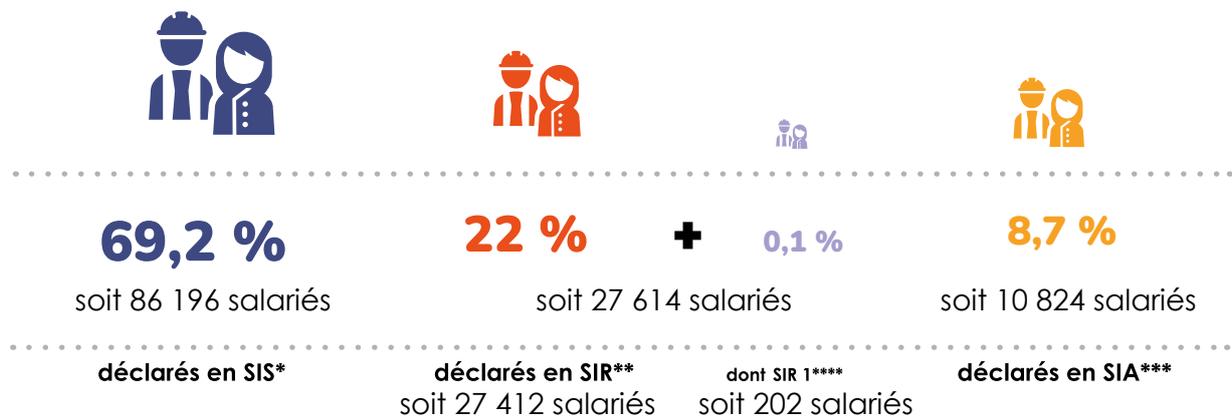
Si l'on cumule les secteurs des services et services à la personne, ce type d'activité passe en tête.

Nos équipes développent régulièrement des projets en adéquation avec ces secteurs d'activité et risques spécifiques (ex : coiffeurs, boulangers, aides à domicile etc.)



### PAR TYPE DE SUIVI DES SALARIÉS

Si 124 634 salariés ont été déclarés en début d'année, l'activité et les évolutions du personnel ont amené nos équipes à suivre 130 117 salariés au cours de l'année 2023.



Répartition par type de suivi des salariés déclarés (hors facturation à l'acte)

\* SIS : Suivi Individuel Simple    \*\* SIR : Suivi Individuel Renforcé    \*\*\* SIA : Suivi Individuel Adapté    \*\*\*\* SIR1 : Suivi Individuel Renforcé (réservé aux salariés de CAT A et 18 TR)

## ÉVOLUTION RÉGLEMENTAIRE ET NOUVELLES OFFRES

### DE NOUVEAUX ENJEUX EN SANTÉ AU TRAVAIL

La loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail prévoit que les entreprises et leurs salariés bénéficient d'une offre de services similaire de la part des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) au niveau national. Cette offre de services est appelée « Offre Socle ». Elle est destinée à améliorer la prévention et la santé au travail de façon homogène sur l'ensemble du territoire.

Elle consiste à réaliser les missions suivantes :



#### LE SUIVI INDIVIDUEL DE SANTÉ

pour répondre aux obligations réglementaires.



#### LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

via l'élaboration de la fiche entreprise, l'aide à l'élaboration du DUERP, la réalisation d'actions de prévention primaire etc.



#### LA PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE (PDP)

notamment via une cellule opérationnelle qui conseille et épaula sur les questions de la PDP n'importe quel travailleur, adhérent ou collectif de travail, ceci dans un souci d'équité.

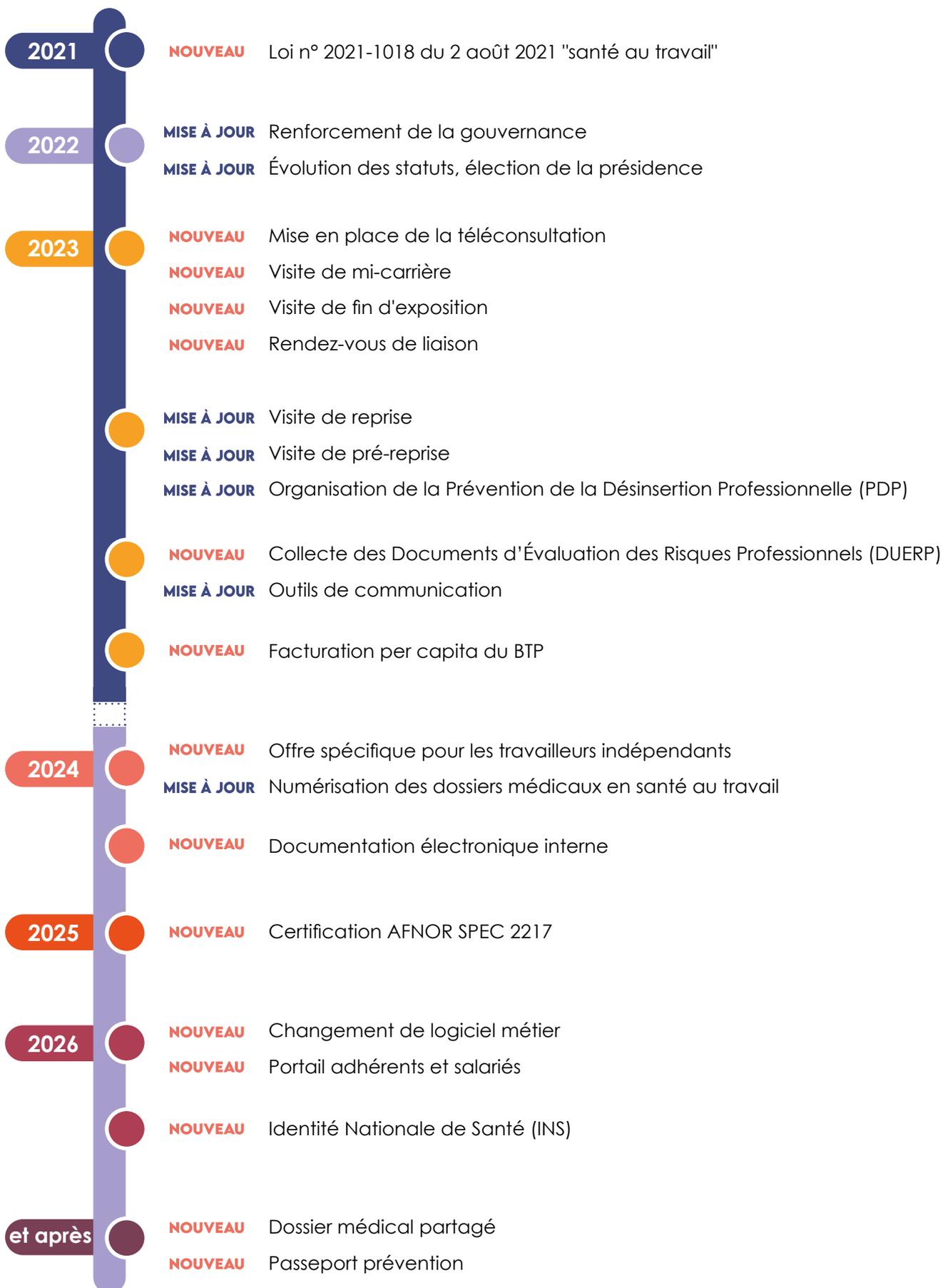
Cette offre doit permettre de répondre aux besoins des entreprises et de soutenir leur progression en matière de prévention primaire et de culture de prévention.

Elle est transcrite en actions et services accessibles.



L'ensemble de l'information sur nos offres est disponible auprès de nos services  
ou sur [www.mist-normandie.fr](http://www.mist-normandie.fr)

## UNE ADAPTATION PROGRESSIVE





## L'OFFRE SOCLE : BASE RÉGLEMENTAIRE

Ces activités sont réalisées par un ou plusieurs membres de l'équipe pluridisciplinaire. La richesse des points de vue permet une analyse croisée des situations de santé au travail.

### SALARIÉS, AGENTS OU INDÉPENDANTS

#### SUIVI INDIVIDUEL DE SANTÉ (rencontres de médecins et/ou infirmiers)

- Bilan de l'état de santé.
- Repérage des risques professionnels au poste de travail.
- Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP).



#### CYCLE SELON LA RÉGLEMENTATION

#### POSSIBILITÉS D' ACTIONS SELON LES SITUATIONS



#### LE SUIVI INDIVIDUEL DE SANTÉ

- rendez-vous de santé au travail ;
- examens complémentaires prescrits par le médecin du travail ;
- suivi et sécurisation du parcours professionnel en santé au travail ;
- orientations préconisées et définition du parcours maintien en emploi par le médecin du travail en lien avec nos partenaires institutionnels ;
- prévention de l'épuisement du travailleur indépendant ;
- entretiens d'accueil et d'accompagnement social et administratif dans le parcours.

### ENTREPRISES ET COLLECTIFS DE TRAVAIL

#### PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS



#### CYCLE SELON LA RÉGLEMENTATION

#### POSSIBILITÉS D' ACTIONS SELON LES SITUATIONS



#### LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- accompagnement à la démarche de prévention : diagnostic des repérages des risques professionnels ;
- conseils en amélioration des conditions de travail, études de poste, conseils d'aménagement ou d'amélioration ;
- participation à des ateliers collectifs inter-entreprise (présentiel ou webinaire), d'informations, de sensibilisation et d'actualité ;
- diagnostic des conditions de travail.

Aménagements de postes

PDP



Rendre possible la compatibilité du poste de travail à l'état de santé du travailleur tout au long de son parcours professionnel.

### L'OFFRE SPÉCIFIQUE : POUR LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Depuis avril 2022, les travailleurs indépendants, chefs d'entreprises et dirigeants peuvent bénéficier d'un accompagnement spécifique en santé au travail en s'affiliant à un Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI). Le capital santé est la valeur principale de l'activité. Préserver la santé, physique et mentale du travailleur indépendant, c'est préserver son entreprise et ses revenus.

MIST Normandie est à leurs côtés afin :

- d'accompagner l'amélioration des conditions de travail et préserver la santé des travailleurs indépendants tout au long de leur carrière ;
- de prévenir l'épuisement des ressources face aux difficultés croissantes ;
- de conseiller lorsqu'un problème de santé peut nuire à l'exercice de l'activité ;
- d'orienter vers les structures d'aides ou cellules dédiées aux dirigeants.

Diagnostique  
(ergonomique, risque chimique,  
risques psychosociaux)

Évènement grave en  
entreprise

Médiation

PDP



Identifier, évaluer et diminuer les risques professionnels.



### L'OFFRE COMPLÉMENTAIRE

A terme, MIST Normandie proposera des outils de prévention pour nos adhérents.



## LE SUIVI INDIVIDUEL DE SANTÉ

Nos équipes médicales assurent le suivi de santé lié au travail des salariés. En fonction de l'exposition aux risques professionnels, le suivi médical est adapté :

- **Suivi Individuel Simple (SIS)** pour les salariés sans risques particuliers - visite périodique tous les 5 ans ;
- **Suivi Individuel Adapté (SIA)** pour les salariés qui, sans être exposés à des risques particuliers, présentent une situation personnelle ou des conditions de travail qui nécessitent une adaptation de leur suivi - visite périodique tous les 3 ans ;
- **Suivi Individuel Renforcé (SIR)** pour les salariés exposés à des risques particuliers - visite périodique tous les 1 à 2 ans en fonction des expositions et des conditions de santé.

Le type de suivi détermine le professionnel de santé en charge de la visite.

*Éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail.*

Article L. 4622-2 du Code du travail

## LES VISITES RÉALISÉES

Les Secrétaires Médico-Administratif (SMA) et les Assistants d'Équipe Pluridisciplinaire (AEP), contacts privilégiés des adhérents et des salariés, assurent la planification du suivi individuel des salariés et ont envoyé plus de 53 000 convocations en 2023.



### CHIFFRES CLÉS

+ 2 159 **↑ 43 047**

visites de suivi de  
santé au travail  
réalisées en 2023

**↑ + 4 %**

de visites d'embauche

**↑ + 23 %**

de visites périodiques

**↑ + 12 %**

de visites de pré-reprise

**↓ - 10 %**

de visites à la demande

**↑ + 0,5 %**

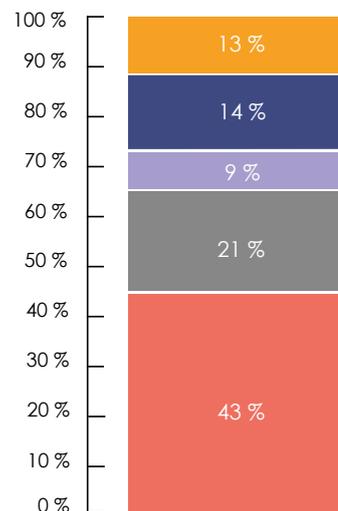
de visites de reprise

chiffres 2023

▬ par rapport  
à 2022

↑ par rapport  
à 2022

↓ par rapport  
à 2022

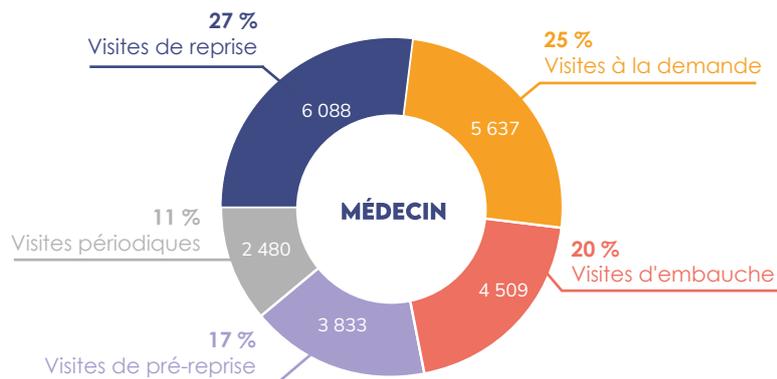


Répartition des visites réalisées  
par les équipes pluridisciplinaires  
en 2023

On note une hausse de 27 % des visites périodiques et d'embauche réalisées par rapport à 2022.

Les visites occasionnelles représentent 42 % des visites médicales réalisées par les médecins du travail

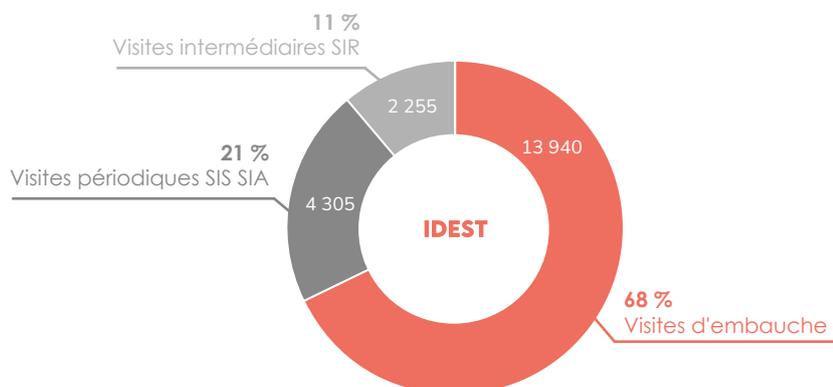
24,88 ETP Médecin au 31/12/2023



Répartition des 22 547 visites réalisées par les médecins du travail au cours de l'année 2023

Les visites d'embauche représentent 68 % des visites réalisées par les IDEST

30,29 ETP IDEST au 31/12/2023



Répartition des 20 500 visites réalisées par les IDEST au cours de l'année 2023

Face à la demande de suivi de santé, les équipes s'organisent.

Au service de ses adhérents, MIST Normandie répond prioritairement aux visites à la demande des salariés employeurs et médecins et aux visites de reprise.

Dans le temps médical et infirmier restant, nos équipes pluridisciplinaires répondent aux visites d'embauche et périodiques.

## CHIFFRES CLÉS

↑ 43 047

visites réalisées

- 223 ↓ 15 581

visites occasionnelles  
non prévues

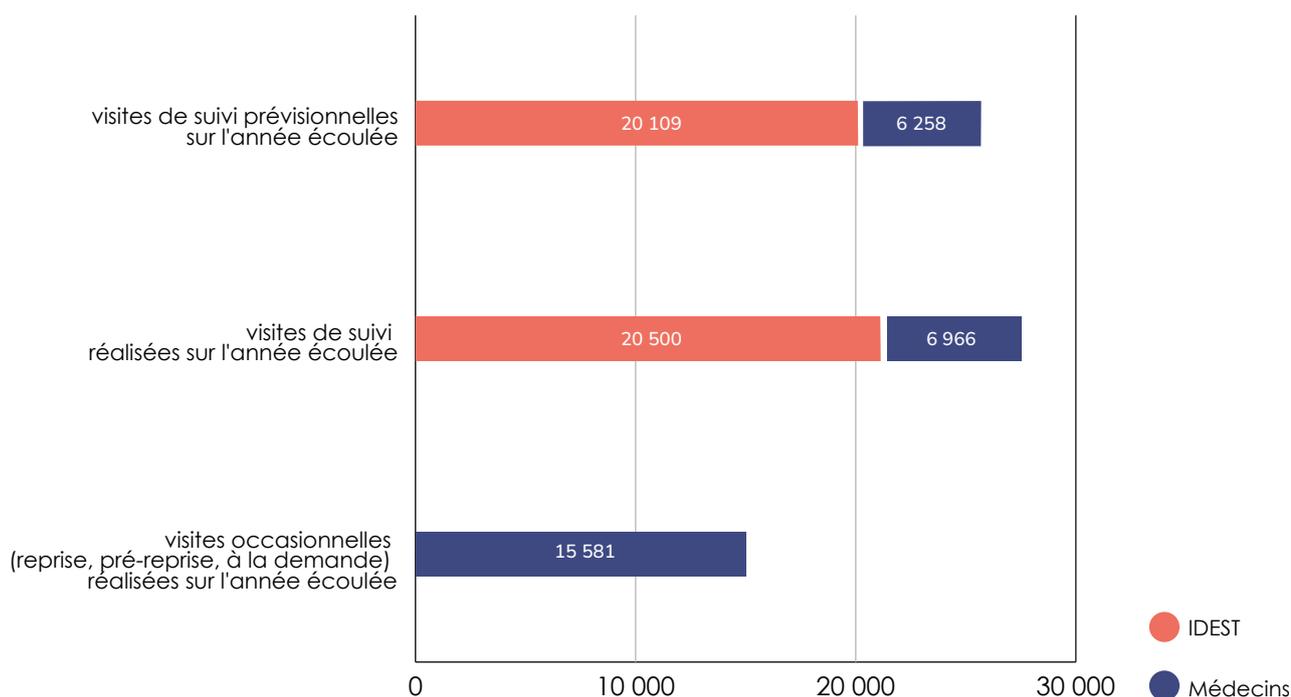
- 2 679 ↓ 26 367

visites d'embauche et  
périodiques attendues  
par les adhérents  
(prévisionnelles)

+ 4 510 ↑ 27 466

visites d'embauche et  
périodiques réalisées

chiffres 2023

↑ par rapport  
à 2022↓ par rapport  
à 2022

Répartition des visites réalisées par les médecins du travail et les IDEST en 2023

## TYPLOGIE DES VISITES

(ART. R.4624-10 À R.4624-32 ET L.1226-8-1 DU CODE DU TRAVAIL)

### ➤ À L'EMBAUCHE

#### VISITE D'INFORMATION ET DE PRÉVENTION INITIALE (VIPI)

Elle est demandée par l'employeur pour les salariés déclarés en Suivi Individuel Simple (SIS : cas général) ou en Suivi Individuel Adapté (SIA). Elle est réalisée par un professionnel de santé et donne lieu à la délivrance d'une attestation de suivi.

#### EXAMEN MÉDICAL D'APTITUDE À L'EMBAUCHE (EMAE)

Elle est demandée par l'employeur pour les salariés déclarés en Suivi Individuel Renforcé (SIR). Elle est réalisée par le médecin du travail et donne lieu à la délivrance d'un avis d'aptitude ou d'inaptitude.

### ➤ TOUT AU LONG DE LA VIE PROFESSIONNELLE

#### VISITE D'INFORMATION ET DE PRÉVENTION PÉRIODIQUE (VIPI)

Il s'agit du suivi périodique de l'état de santé des salariés déclarés en SIS ou en SIA.

#### EXAMEN MÉDICAL PÉRIODIQUE OU VISITE INTERMÉDIAIRE SIR

Il s'agit du suivi périodique de l'état de santé des salariés déclarés en SIR.

#### VISITE DE MI-CARRIÈRE



Celle-ci concerne l'ensemble des salariés, et elle est réalisée dans l'année civile entre la 43ème et la 45ème année du salarié. Elle permet d'établir un état des lieux de l'adéquation entre le poste de travail et l'état de santé du travailleur, à date, en tenant compte des expositions à des facteurs de risques professionnels auxquels il a été soumis.

#### VISITE POST-EXPOSITION

Elle concerne tous les salariés suivis ou ayant été suivis en SIR, ou ayant bénéficié d'un suivi médical spécifique pour un ou plusieurs risques, avant la mise en place du SIR.

## ► SI BESOIN

### VISITE À LA DEMANDE

Celle-ci concerne l'ensemble des salariés. Elle peut être à l'initiative : du salarié, de l'employeur, du médecin du travail.

### RENDEZ-VOUS DE LIAISON



Il concerne l'ensemble des salariés en arrêt de travail de plus de 30 jours. Elle peut être à l'initiative : du salarié ou de l'employeur. Il vise plus précisément, à instaurer un dialogue entre le salarié et l'employeur et à informer le salarié sur les outils à sa disposition afin de le maintenir en emploi.

### VISITE DE PRÉ-REPRISE



Elle est réalisée par le médecin du travail avant la date de la reprise, pour les arrêts d'au moins 30 jours. Elle peut être à l'initiative : du salarié, du médecin traitant, du médecin conseil et médecin du travail.

### VISITE DE REPRISE



Elle est réalisée par le médecin du travail au plus tard dans les 8 jours qui suivent la reprise du travail, après : un congé maternité, une absence pour cause de maladie professionnelle, une absence d'au moins trente jours pour cause d'accident du travail, une absence d'au moins soixante jours pour cause de maladie ou d'accident non professionnel.



Prévention de la Désinsertion Professionnelle

## LES CONCLUSIONS MÉDICALES

Les conclusions médicales des visites de suivi de santé aboutissent à 97,5 % à l'aptitude des salariés.

Les 2,5 % d'inaptitude surviennent principalement lors des visites de reprise suite à un arrêt de travail de plus de 3 mois (14,8 % des salariés vus).

Les préconisations d'aménagement, pour leur part, font suite à des visites à la demande (49,2 %) ou des visites de reprise (40,6 % des salariés vus).

CHIFFRES CLÉS

= **97,5 %**

d'aptitude des salariés à  
l'issue des visites de suivi  
de santé

dont 16,5 % avec aménagements

↓ **2,5 %**

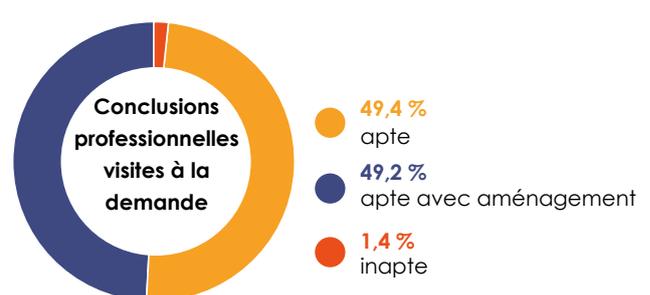
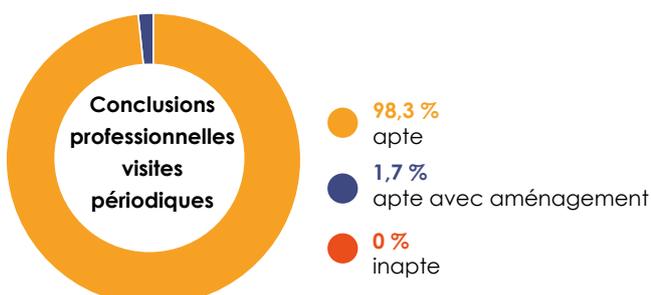
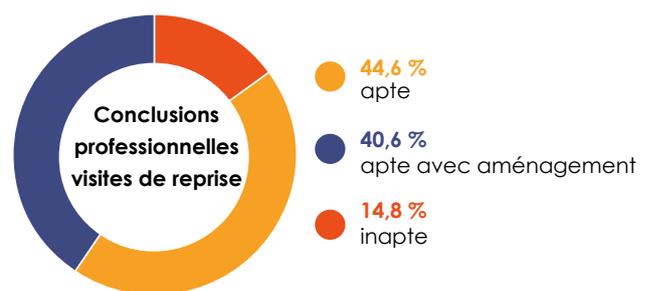
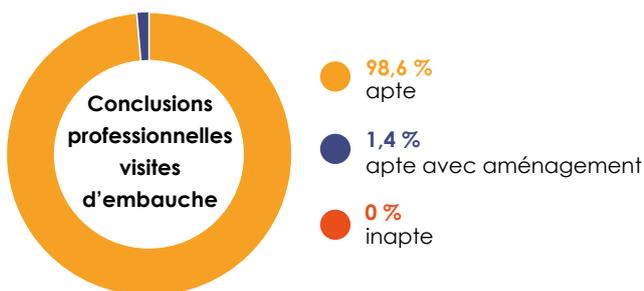
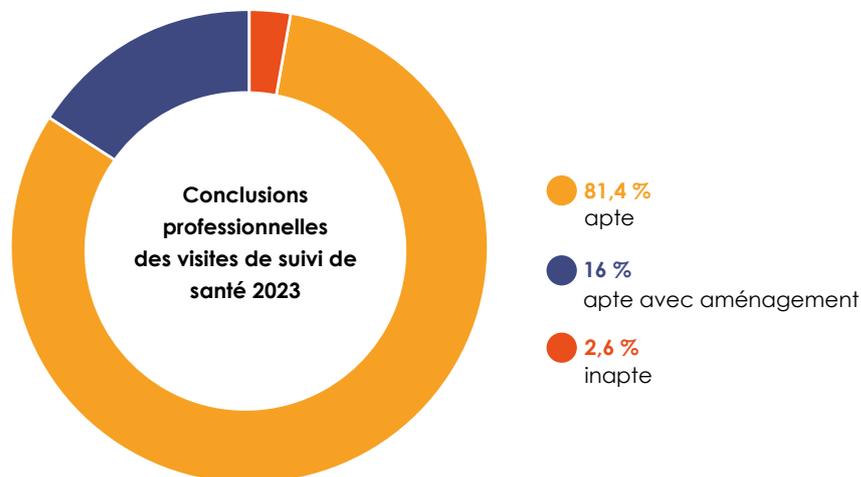
d'inaptitude

dont 14,8 % des salariés vus  
en visite de reprise

chiffres 2023

▬ par rapport  
à 2022

↓ par rapport  
à 2022

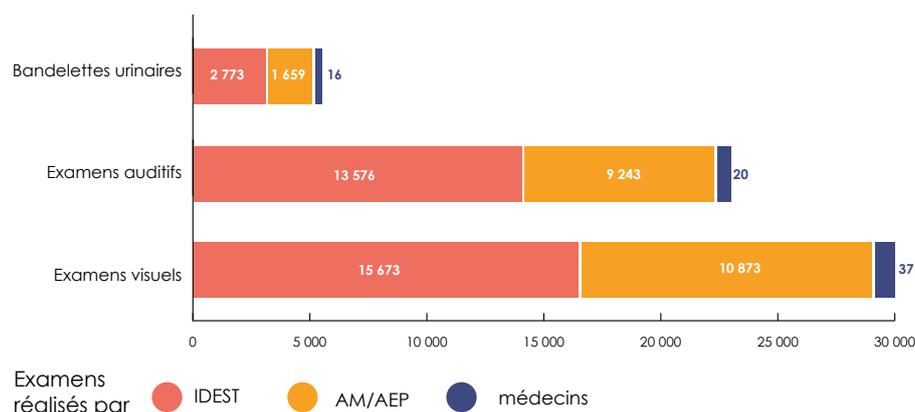


## LES EXAMENS COMPLÉMENTAIRES

### ► EXAMENS VISUELS, AUDITIFS ET URINAIRES

Les examens complémentaires sont réalisés majoritairement sur les visites d'embauche et périodiques :

- 26 583 examens visuels ;
- 22 839 examens auditifs ;
- 4 448 bandelettes urinaires.



CHIFFRES CLÉS

↑ 53 870

examens  
complémentaires  
réalisés

100 %

des examens  
complémentaires réalisés  
en interne

59,4 %

des examens  
complémentaires  
réalisés par les  
IDEST

40,4 %

des examens  
complémentaires  
réalisés par les assistants  
médicaux

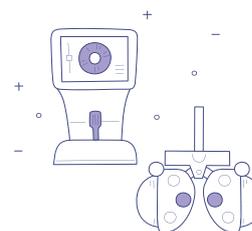
chiffres 2023

↑ par rapport  
à 2022

### ► TYPOLOGIE DES EXAMENS COMPLÉMENTAIRES

Dans le cadre du suivi individuel, sont réalisés les examens complémentaires nécessaires à la détermination de la compatibilité entre le poste de travail et l'état de santé du travailleur.

Ainsi, l'équipe santé travail a une liste d'examens qu'elle peut réaliser lors des visites de suivi de santé :



#### MESURE DE LA TENSION ARTÉRIELLE

Une tension artérielle très élevée, non contrôlée par un traitement, pourra être une contre-indication aux postes de sécurité : conduite de véhicules, travaux en hauteur etc.

#### EXAMEN DE LA VISION

L'acuité visuelle, le champ visuel, la vision des couleurs sont testés lors des visites médicales de santé au travail. Plusieurs postes de travail nécessitent la mesure du champ visuel : travaux de précision, travail sur écrans, travaux dangereux, postes de sécurité, grutier, chauffeurs poids lourds, pompiers, policiers etc.

#### EXAMEN AUDIO

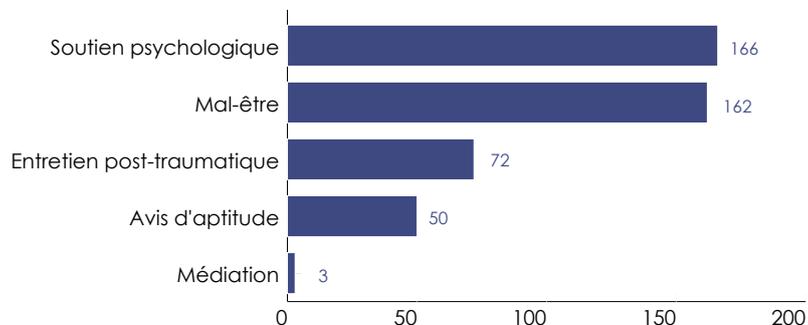
Cette mesure tonale de l'audition permet de savoir si le salarié entend, et à partir de quelle intensité sonore il perçoit les sons de fréquence déterminée. C'est une analyse fréquentielle. Ce test auditif est réalisé très régulièrement chez les salariés exposés au bruit et permet de mettre en évidence une éventuelle perte d'audition.

#### ANALYSE URINAIRE

Cet examen permet de détecter certains désordres de l'organisme : diabète, lésions des reins, infections urinaires, lésions de l'appareil urinaire ou de la prostate etc.

## LES ORIENTATIONS INTERNES

### ➤ ENTRETIENS INDIVIDUELS AVEC DES PSYCHOSOCIOLOGUES



Motifs d'orientation des entretiens individuels 2023



### ➤ DES CONCLUSIONS POUR ACCOMPAGNER LE SALARIÉ

Les entretiens sont centrés sur l'analyse du travail et le vécu du travail.

La souffrance exprimée fait souvent écho à un manque de reconnaissance, une surcharge de travail, des conflits de valeur, une désorganisation du travail, une dénonciation de harcèlement moral ou sexuel, un épuisement moral et psychologique.

Les entretiens sont souvent liés à :

- des changements dans l'entreprise (contexte socio-économique, fusion, rachat...);
- des conflits de personnes ;
- une résistance au stress contenue depuis de longs mois.

Les entretiens se concluent par :

- une nécessité de soins pour 33 % des personnes rencontrées (-6 % par rapport à 2022) : plus de situations secondaires que tertiaires. Souvent conseils de soin et autres perspectives ;
- 28 % trouvent des possibilités d'agir sur leur situation ;
- 7 % des situations amènent une action en entreprise de la part d'un psychosociologue (régulation) avec accord du médecin du travail ;
- la confirmation d'un état de santé psychique incompatible avec une reprise sans danger pour la personne pour 92 % des personnes adressées pour ce motif ;
- des possibilités de départ de l'entreprise autres que l'inaptitude.

## ZOOM

### SUR LE SUIVI DES INTÉRIMAIRES

En 2023, MIST Normandie a suivi 89 adhérents employeurs de 1 696 salariés intérimaires. Si le nombre d'adhérents employeurs d'intérimaires est réparti équitablement dans l'Orne et le Calvados, les agences de l'Orne comptent plus de salariés intérimaires.

Ainsi, plus de 70 % des salariés intérimaires suivis par MIST Normandie sont Ornais.

Les secteurs comptant le plus d'intérimaires suivis par MIST sont :

- 47 entreprises dans l'Orne : Argentan, Alençon, Bellême, L'Aigle avec plus de 1 193 salariés suivis par secteurs annuellement.
- 42 entreprises dans le Calvados : Pont l'Évêque et Bayeux avec plus de 503 salariés en intérim suivis par secteur annuellement.

CHIFFRES CLÉS

89

adhérents employeurs  
d'intérimaires

1 768

rendez-vous programmés  
pour les salariés  
intérimaires facturés

1 696

rendez-vous honorés

72

absences non  
excusées  
facturées

chiffres 2023

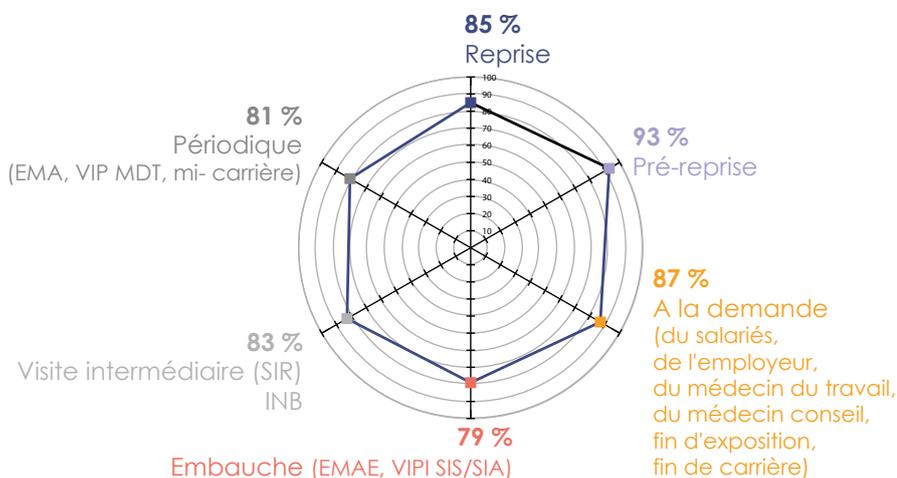
Secteurs	Nbre de rendez-vous de santé non honorés	Rendez-vous honorés et facturés	Total effectif facturé	Effectif adhérents
ALENCON	9	370	379	16
ARGENTAN	14	309	323	7
BAYEUX	13	303	316	10
BELLÊME	6	141	147	10
CARPIQUET	1	4	5	6
HEROUILLE SAINT-CLAIR	0	3	3	5
L'AIGLE	13	311	324	6
MORTAGNE-AU-PERCHE	1	62	63	4
PONT-L'EVÊQUE	13	134	147	15
TROARN	1	46	47	4
VILLERS-BOCAGE	1	13	14	6
<b>TOTAUX</b>	<b>72</b>	<b>1696</b>	<b>1768</b>	<b>89</b>

## LES ABSENCES AUX RENDEZ-VOUS DE SANTÉ

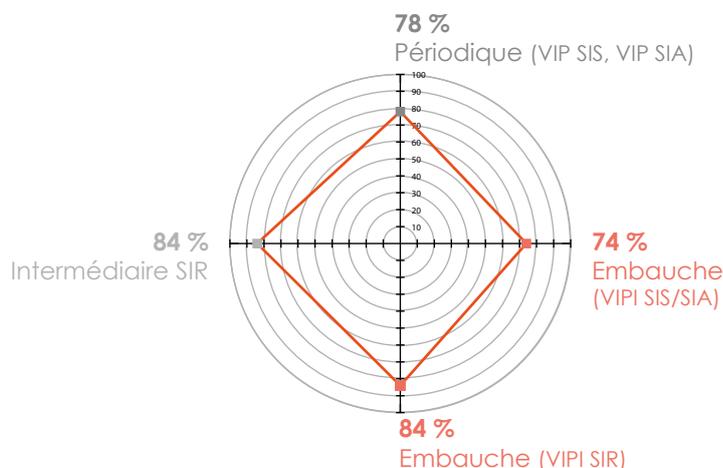
L'absentéisme des salariés convoqués pour une visite de suivi individuel de santé fait perdre un temps médical important.

Les rendez-vous non honorés, tout comme ceux annulés trop tardivement (13 % annulés dans les 48h précédant le rendez-vous), ne permettent pas de faire bénéficier un autre salarié de ce temps médical perdu.

Les visites d'embauche, qui représentent la proportion la plus importante de l'ensemble des visites réalisées au cours de l'année 2023 (42 %), sont aussi les plus impactées par l'absentéisme. Inversement, les visites à la demande, sont très majoritairement honorées.



Répartition des visites **médecins** honorées 2023 (% de fréquentation)



Répartition des visites **IDEST** honorées 2023 (% de fréquentation)

CHIFFRES CLÉS

↑ 53 773

salariés convoqués

↑ 43 046

rendez-vous honorés (82 %)

↓ 10 508

absences dont :

↑ 8 103

absences excusées dans les 48h (15 %)

et

↓ 2 405

absences non excusées dans les 48h (4,5 %)

84 %

des rendez-vous médecin sont honorés

76 %

des rendez-vous IDEST sont honorés

chiffres 2023

↑ par rapport à 2022

↓ par rapport à 2022

## ► NOTRE PLAN D'ACTIONS CONTRE L'ABSENTÉISME

### PRENDRE EN COMPTE LES CONTRAINTES DES ADHÉRENTS

Les secrétaires et l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire intègrent dans le dossier de l'adhérent les contraintes connues. Les convocations en tiennent compte.

### MIEUX CIBLER LA COMMUNICATION LORS DES CONVOCATIONS

Nos secrétaires s'assurent que les convocations soient adressées au bon destinataire dans l'entreprise afin d'éviter toute perte d'information.

### SENSIBILISER À LA PERTE DE CHANCE

Afin de limiter les absences non excusées, le service a mis en place depuis 2020, un mail de relance et une pénalité financière forfaitaire pour toute absence non excusée, dans les 48 heures ouvrées précédant le rendez-vous. Ce délai de prévenance pourrait être allongé à 72 heures en 2024.

### REPLACER LES SALARIÉS ABSENTS

Nos secrétaires font leur maximum pour combler les créneaux de visites libérés qui sont annulés 48 heures à l'avance.

### PÉNALISER LES ABSENTS

Toute absence non excusée dans les 48 heures ouvrées précédant le rendez-vous fait l'objet de la facturation d'une pénalité d'absence de 50 €, afin de limiter le temps médical perdu et la perte de chance de salariés. Cette pénalité sera augmentée en 2024 et sera de 80 €.

### RELANCER LES ADHÉRENTS

La systématisation de l'envoi en double des convocations à une semaine d'intervalle a permis de diminuer le nombre de rendez-vous annulés plus de 48 heures à l'avance (- 46 %) ainsi que le nombre de rendez-vous non honorés (- 6,5 %). Cette pratique sera maintenue en 2024.

### DÉPLOYER DE NOUVEAUX OUTILS

En 2023, une phase test sur un échantillon d'adhérents, a été mise en place. Le portail adhérent proposait des créneaux de visites pour certaines catégories de salariés. Ce test n'a pas été concluant.

## ZOOM

### SUR LE SUIVI DES SAISONNIERS

Depuis 2015, MIST Normandie assure le suivi des salariés saisonniers, au cours du printemps et de l'été, par la mise en place d'actions de sensibilisation collectives en ligne (et plus ponctuellement en présentiel). Les salariés bénéficient d'une sensibilisation abordant les risques professionnels et sont informés des services qui leur sont mis à disposition par MIST Normandie.

**3 736 SALARIÉS DÉCLARÉS CELA CORRESPOND À LA MOITIÉ  
D'UN EFFECTIF MÉDECIN À TEMPS PLEIN**

Chaque année, le nombre de salariés saisonniers déclarés augmente. En effet, leur recrutement anticipé pour assurer leur présence et la météo clémente, poussent les acteurs du tourisme à poursuivre leur activité jusqu'aux environs du mois d'octobre.

**DOUBLER LA PART DES SAISONNIERS CONVOQUÉS ET SUIVIS  
GRÂCE À UN SERVICE EN LIGNE TOUTE L'ANNÉE**

En 2023, 82 % des salariés saisonniers déclarés sont convoqués.

Les actions de sensibilisation collectives, majoritairement en ligne, sont organisées tout au long de l'année. Elles répondent, ainsi, à la demande en offrant plus de flexibilité horaire et moins de déplacements.

Ceci a permis de pratiquement doubler la part de salariés convoqués et suivis (+ 47 % entre 2022 et 2023).

Le suivi des salariés saisonniers relève du droit commun, soit un suivi tous les 5 ans pour les SIS, 3 ans pour les SIA, 2 ans pour les SIR. Toutefois les salariés relevant d'un suivi SIR dont le contrat est supérieur à 45 jours bénéficient d'une visite médicale individuelle avec le médecin du travail.

### 80 % DES PARTICIPANTS SATISFAITS

La moitié des participants a répondu au questionnaire de satisfaction (593/1161)

Les principales remarques portent sur la forme de cette solution collective. En ligne et plus flexible avec une amplitude horaire plus large, cette première approche informe les salariés de la possibilité d'obtenir à tout moment un rendez-vous à la demande avec son médecin du travail.

### DÉFINITION DU TRAVAIL POUR MOTIF SAISONNIER

Le CDD saisonnier repose sur l'accroissement régulier, prévisible et cyclique de la répétition de l'activité ou du travail en question.

La durée du contrat ne doit pas excéder 8 mois (art.L1242-2 du Code du Travail).

Besoins se répétant chaque année, à des dates à peu près fixes

Augmentation temporaire et saisonnière de l'activité

### EMPLOI D'UN SALARIÉ SAISONNIER

Indépendant de la volonté de l'employeur

Tâches spécifiques et propres à la saison

CHIFFRES CLÉS

### Salariés saisonniers MIST Normandie en 2023 :

+ 23 % ↑ **3 736**

salariés saisonniers déclarés

+ 47 % ↑ **3 065**

salariés saisonniers convoqués

+ 47 % ↑ **1 161**

salariés saisonniers suivis

+ 11 % ↑ **31 %**

salariés saisonniers formés

+ 39 % ↑ **57**

actions de sensibilisation

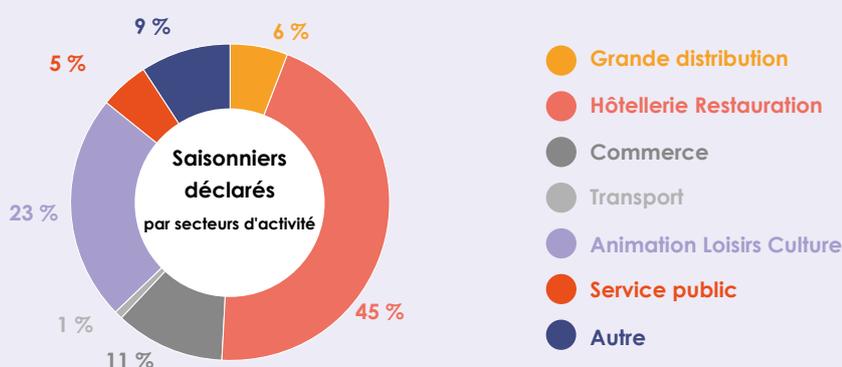
(Données MIST Normandie 2023)

↑ par rapport à 2022



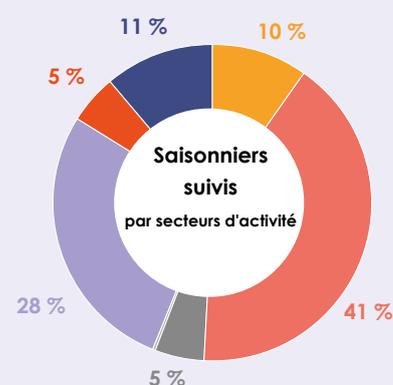
## SECTEUR D'EMPLOI DES SAISONNIERS 2023

3 736 SAISONNIERS DÉCLARÉS



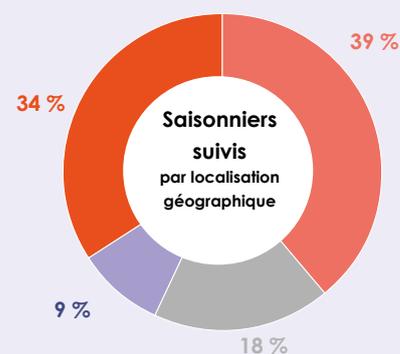
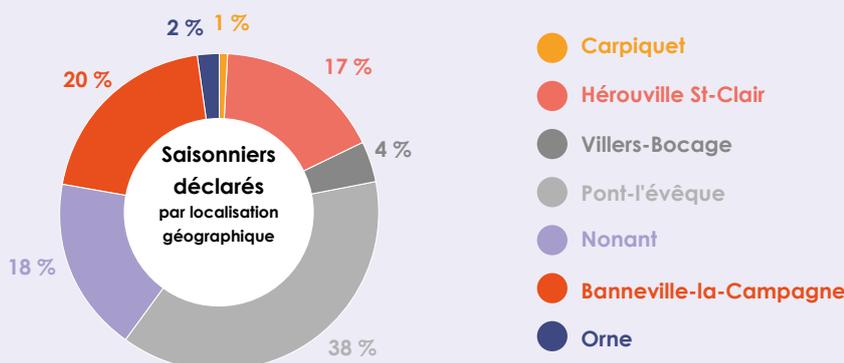
1 161 SAISONNIERS SUIVIS

38 % de saisonniers suivis



L'activité saisonnière dépend majoritairement des secteurs d'activité de l'hôtellerie (45 %), de l'animation, du loisir et de la culture (23 %). La réponse aux convocations de suivi de santé des saisonniers est meilleure dans le secteur de l'animation/culture/loisirs (+ 5 %) et dans la grande distribution (+ 4 %) que dans le secteur du commerce (- 6 %) ou dans l'hôtellerie restauration (- 4 %).

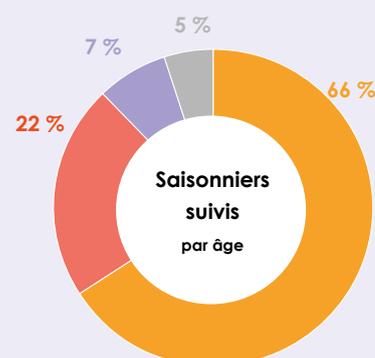
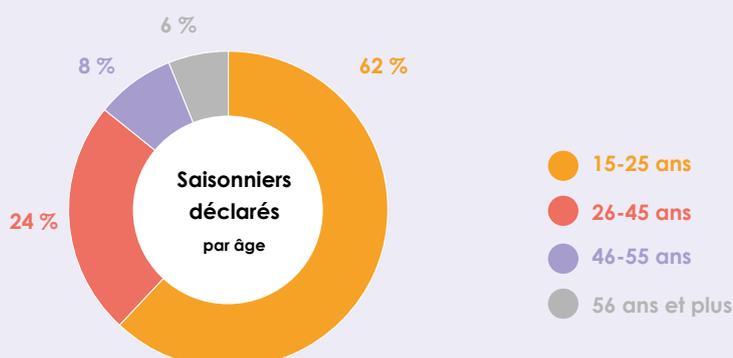
## LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES SAISONNIERS 2023



L'activité saisonnière touche les secteurs qui suivent le littoral de Deauville au Bessin : Pont-l'Évêque (38 %), Banneville-la-Campagne (20 %), Hérouville Saint-Clair (17 %) et Nonant (18 %).

La réponse aux convocations est bien meilleure sur les secteurs de Banneville-la-Campagne (+ 14 %) et de Hérouville Saint-Clair (+ 22 %) qu'à Pont-l'Évêque où l'écart entre les saisonniers déclarés et ceux suivis est de 20 % et Nonant avec un écart de 9 %.

## ÂGE DES SAISONNIERS 2023



Les salariés saisonniers déclarés sont jeunes. 62 % a moins de 25 ans. C'est une classe d'âge qui répond mieux aux convocations que leurs aînés (+ 4 %).



## LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Les actions sur le milieu de travail sont effectuées par l'équipe pluridisciplinaire de l'entreprise adhérente.

Ces actions s'inscrivent dans les missions générales de MIST Normandie.

*Conduire des actions de santé au travail  
dans le but de préserver la santé  
physique et mentale des travailleurs  
tout au long de leur parcours professionnel.*

Article L. 4622-2 du Code du travail

## *9 principes de prévention*

- 1 **ÉVITER LES RISQUES, C'EST SUPPRIMER LE DANGER OU L'EXPOSITION AU DANGER**
- 2 **ÉVALUER LES RISQUES**
- 3 **COMBATTRE LES RISQUES À LA SOURCE**
- 4 **ADAPTER LE TRAVAIL À L'HOMME**
- 5 **TENIR COMPTE DE L'ÉVOLUTION DE LA TECHNIQUE**
- 6 **REPLACER CE QUI EST DANGEREUX PAR CE QUI L'EST MOINS**
- 7 **PLANIFIER LA PRÉVENTION**
- 8 **DONNER LA PRIORITÉ AUX MESURES DE PROTECTION COLLECTIVE**
- 9 **DONNER LES INSTRUCTIONS APPROPRIÉES ET COMPRÉHENSIBLES AUX SALARIÉS**

**12 025**Actions en Milieu de  
Travail (AMT)  
enregistrées pour 2023**4 107**adhérents  
bénéficiaires  
d'au moins 1 AMT

chiffres 2023

CHIFFRES CLÉS

**1 AMT correspond à 1 ou plusieurs  
rendez-vous.**

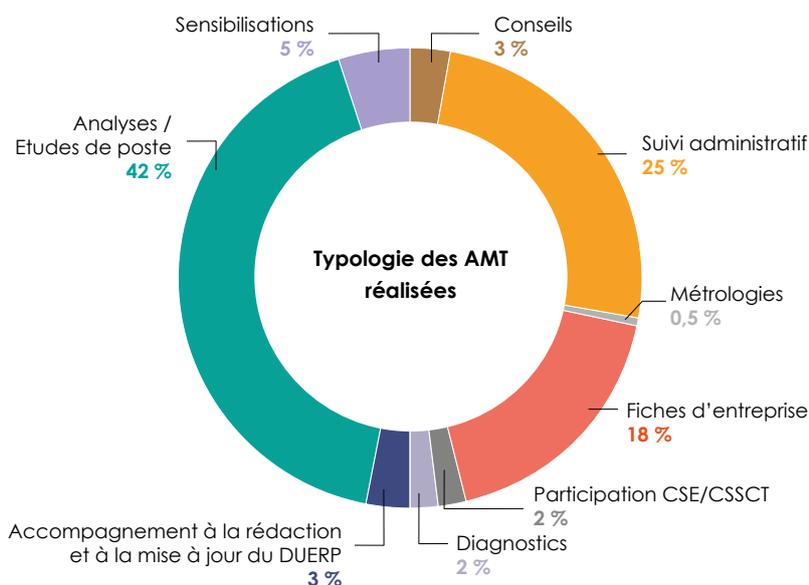
## ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL (AMT)

La prévention des risques professionnels recouvre l'ensemble des dispositions à mettre en œuvre pour préserver la santé et la sécurité des salariés, améliorer les conditions de travail et tendre au bien-être au travail.

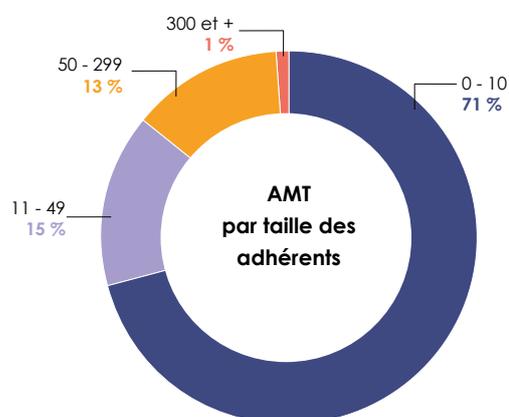
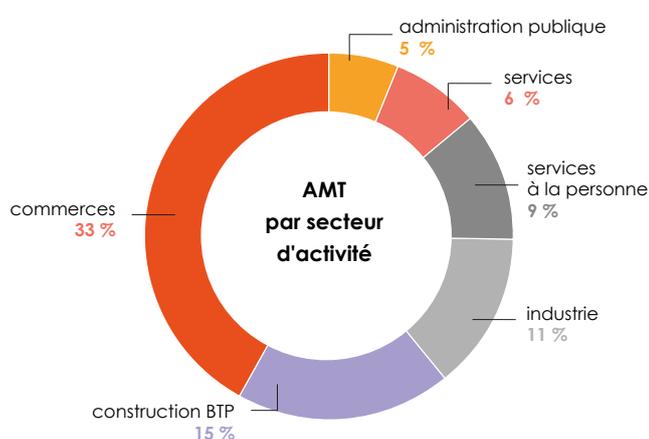
Pour rappel, le décret 2022-653 du 25 avril 2022 relatif à l'approbation de la liste et des modalités de l'ensemble socle de services des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises invite les SPSTI à mettre en place une offre socle. Celle-ci implique des actions en milieu de travail telles que :

- la création et la mise à jour de la fiche d'entreprise ;
- l'accompagnement dans l'évaluation des risques, la rédaction et la finalisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) ;
- le conseil aux entreprises dans l'élaboration d'un plan d'actions de prévention.

### ► RÉPARTITION DES AMT



### ► POUR QUELS ADHÉRENTS ?



Nos équipes interviennent dans tous les secteurs d'activité, principalement pour l'hébergement/restauration et le BTP.

86 % de nos AMT concernent les adhérents de moins de 50 salariés dont 71 % de moins de 10 salariés.

## ZOOM

### SUR LA FICHE D'ENTREPRISE

Le nombre de fiches d'entreprise réalisées en 2023 est en augmentation de 4 % par rapport à l'année précédente. Le service a dépassé son objectif qui était de 2,5 % permettant ainsi de passer d'un taux de couverture de 51,7 % (en 2022) à 55,7 % en 2023.

CHIFFRES CLÉS

884

Fiches d'entreprise créées et mises à jour

+ 4 % ↑ 695

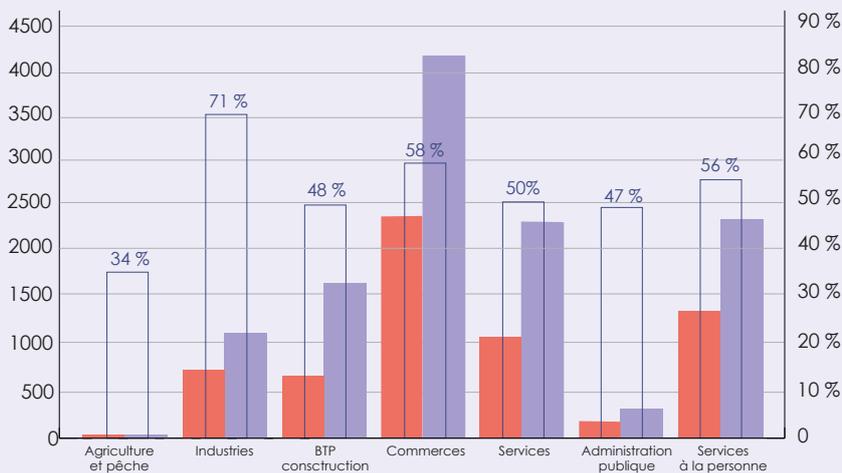
créations (dont 401 nouveaux adhérents)

189

mises à jour

chiffres 2023

↑ par rapport à 2022



Taux de couverture en fiche d'entreprises des adhérents MIST Normandie par secteur d'activité



Taux de couverture en fiche d'entreprise des adhérents MIST Normandie par taille d'entreprise

## TYPLOGIE DES AMT

**3 022**

**ÉTUDES ET ANALYSES DE POSTES**

adhérents concernés : 1 919

salariés concernés : 3 001

L'étude d'un poste de travail permet au médecin du travail d'analyser la compatibilité d'un poste avec sa tenue par un travailleur. Elle est basée sur l'analyse des conditions de travail et des contraintes qu'il peut rencontrer.

Elle permet de :

- conseiller l'employeur pour l'aménagement du poste de travail ;
- conseiller le salarié sur les mesures de prévention à respecter à son poste de travail pour préserver sa santé ;
- actualiser les connaissances du médecin du travail sur les risques professionnels auxquels le salarié est exposé dans le but d'émettre un avis.

**884**

**FICHES D'ENTREPRISE CRÉÉES ET MISES À JOUR**

adhérents concernés : 884

salariés concernés : 12 777

La fiche d'entreprise est un document réglementaire élaboré en collaboration avec l'employeur, par l'équipe pluridisciplinaire et coordonné par le médecin du travail.

Elle permet de repérer les risques professionnels, leurs conséquences pour la santé des salariés, d'apporter des conseils et de proposer des actions de prévention à l'adhérent.

Elle constitue une base solide pour élaborer le DUERP.

**207**

**ACCOMPAGNEMENT AU DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION  
DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP)**

adhérents concernés : 207

salariés concernés : 1 877

**543**

**DUERP TRANSMIS ET STOCKÉS PAR MIST NORMANDIE**

adhérents concernés : 526

salariés concernés : 17

Le DUERP relève de la responsabilité de l'employeur et tient compte de la nature des activités de l'établissement. Il évalue les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs. Chaque entreprise, comptant au moins un salarié, doit disposer d'un DUERP qui répertorie l'ensemble des risques professionnels et s'assurer de la traçabilité collective des expositions à risque.

Il permet de mettre en place un plan de prévention des risques.

MIST Normandie accompagne les employeurs pour sa création et sa mise à jour (annuelle dès 11 salariés).

**346**

**SENSIBILISATIONS**

adhérents concernés : 211

salariés concernés : 3 112

Les sensibilisations regroupent l'animation de campagnes d'informations et de sensibilisations aux questions de santé publique en rapport avec l'activité professionnelle. Elles peuvent concerner les risques rencontrés ou la prévention de la désinsertion professionnelle.

**248** CONSEILS

adhérents concernés : 187

Les conseils s'adressent aux employeurs, travailleurs, représentants du personnel et des services sociaux. Ils portent notamment sur :

- l'amélioration des conditions de vie et de travail dans l'entreprise ;
- l'adaptation des postes, des techniques et des rythmes de travail ;
- la protection des travailleurs contre l'ensemble des nuisances ;
- la construction, les aménagements nouveaux ou les modifications apportées aux équipements etc.

**177** PARTICIPATIONS AUX CSE/CSSCTadhérents concernés : 112  
salariés concernés : 12 476

Toutes les entreprises ayant un CSE (Comité Social et Économique) ou une CSSCT (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail) peuvent faire participer leur SPSTI à ces réunions afin d'intervenir sur les sujets touchant aux conditions de travail et aux actions de prévention en matière de santé et de sécurité.

**140** DIAGNOSTICS

adhérents concernés : 113

Les diagnostics sont réalisés par les équipes du médecin du travail comme préalable à ses préconisations.

**35** MÉTROLOGIEadhérents concernés : 32  
salariés concernés : 173

La métrologie permet d'évaluer et de mesurer (bruit, lumière, poussière...) le risque auquel le travailleur est exposé. L'objectif étant d'améliorer les conditions de travail par le biais d'actions de prévention : comme le choix des équipements de protection collective (EPC) ou individuelle (EPI).

## ZOOM

### SUR LES SENSIBILISATIONS COLLECTIVES

#### LES RENCONTRES DE LA SANTÉ TRAVAIL

Les rencontres santé travail sensibilisent depuis une dizaine d'années les employeurs, délégués et représentants du personnel. Les participants acquièrent et échangent des connaissances nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une démarche de prévention santé/travail.

Les Rencontres de la Santé en Travail c'est :

- 13 thèmes dont 2 nouveaux ;
- des webinaires et des rencontres en présentiel sur les différentes MIST ;
- une animation de spécialistes : des préventeurs spécialisés, préventeurs/IPRP, CST, IDEST (13 du Calvados et 4 de l'Orne) ;
- une information diffusée à tous les adhérents par mail et par nos équipes sur le terrain.

#### UN OUTIL DE SENSIBILISATION DE QUALITÉ

- une réponse aux besoins des adhérents ;
- des thèmes plus mobilisateurs (TMS, RPS dans le DU et Établir son DU) ;
- certains thèmes fonctionnent mieux en webinaire mais le présentiel a vu une forte augmentation en 2023 ;
- 100 % de satisfaction des participants sur le contenu (clair, complet, répondant aux attentes) et la qualité de l'intervenant ;
- 71 % de satisfaction du niveau d'information donnée pour enclencher une démarche de prévention.

CHIFFRES CLÉS

+ 10 % ↑ 48

Sessions programmées

168 adhérents en présentiel / 158 adhérents en webinaire

13

thèmes de santé travail  
dont 2 nouveaux

+ 27 % ↑ 326

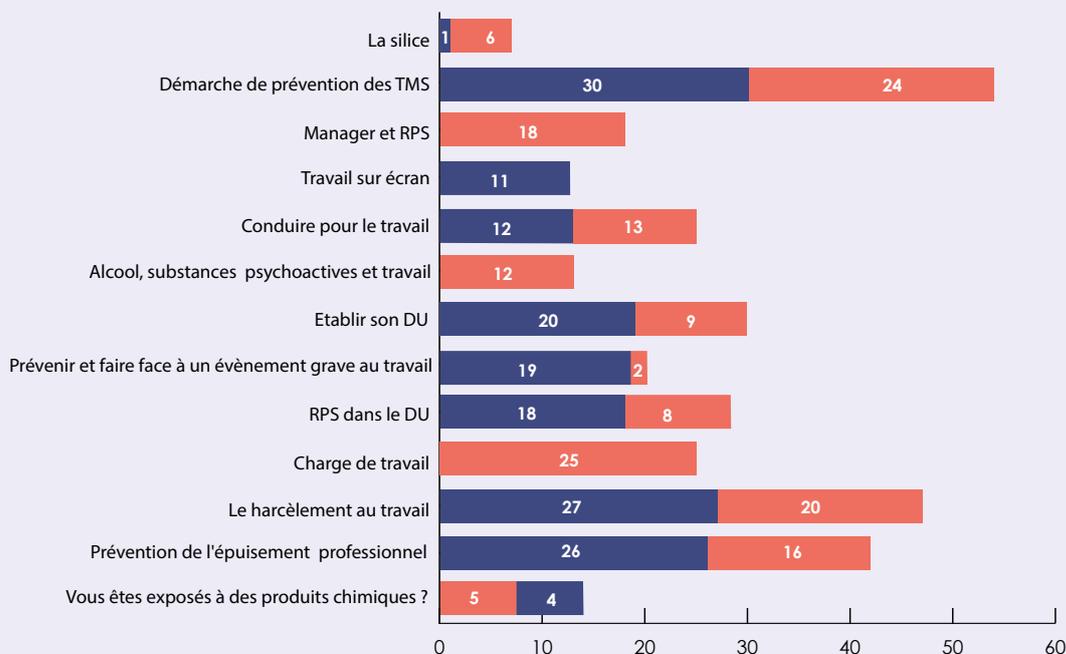
d'adhérents inscrits

+ 14 % ↑ 47 %

de taux  
de participation

chiffres 2023

↑ par rapport à 2022



Fréquentation des RST en 2023

● webinaire ● présentiel

**Les Rencontres de la Santé au Travail 2023**  
du 14 mars au 8 décembre 2023

PRESENTIEL DANS NOS MIST de 9h à 11h		WEBINAIRE de 10h30 à 12h															
<b>Silice</b> Agents de maintenance, dentiste, maçon, peintre etc. : tous concernés par la silice mardi 4 avril web. mardi 4 juillet MIST Hérouville St-Clair mardi 17 oct. MIST Carpiquet vendredi 8 déc. web.	<b>Alcool</b> Alcool, substances psychoactives et travail lundi 19 juin MIST Hérouville St-Clair jeudi 28 sept. MIST Hérouville St-Clair	<b>Charge de travail</b> Le charge de travail : comment s'en saisir pour prévenir les Risques Psychosociaux (RPS) <b>NOUVEAU</b> mardi 28 nov. MIST Carpiquet	<b>TMS</b> Démarche de prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) : identifier, analyser & améliorer les situations de travail jeudi 6 avril MIST Hérouville St-Clair vendredi 9 juin web. jeudi 19 oct. MIST Hérouville St-Clair jeudi 7 déc. web.	<b>DU</b> Établir son Document Unique (DU) mardi 21 mars web. <b>pré-inscription</b> mardi 10 mai MIST Hérouville St-Clair mardi 26 sept. web. lundi 24 oct. MIST Hérouville St-Clair	<b>Harcèlement</b> Le harcèlement au travail : repérer et agir mardi 14 mars web. mardi 6 juin MIST Hérouville St-Clair mardi 27 sept. MIST Hérouville St-Clair mardi 8 nov. web.	<b>Managers et RPS</b> Les managers et les Risques Psychosociaux (RPS) : entre prévention et exposition <b>NOUVEAU</b> mardi 22 mars MIST Hérouville St-Clair	<b>Événement grave</b> Prévenir et faire face à un événement grave au travail <b>pré-inscription</b> mardi 22 mars web. jeudi 8 juin MIST Hérouville St-Clair jeudi 21 sept. MIST Hérouville St-Clair mardi 21 nov. web.	<b>Épuisement professionnel</b> Le prévention de l'épuisement professionnel : de l'individu à l'organisation du travail mardi 28 mars web. mardi 29 juin MIST Hérouville St-Clair mardi 10 oct. MIST Hérouville St-Clair mardi 6 déc. web.	<b>Travail sur écran</b> La prévention des risques liés au travail sur écran, ordinateurs et tablettes vendredi 14 avril MIST Hérouville St-Clair jeudi 12 oct. MIST Hérouville St-Clair	<b>RPS dans le DU</b> Les Risques Psychosociaux (RPS) dans le Document Unique (DU) mardi 12 avril MIST Hérouville St-Clair mardi 14 juin web. mardi 16 oct. MIST Hérouville St-Clair mardi 29 nov. web.	<b>Produits chimiques</b> Vous êtes exposés à des produits chimiques ? vos files concernées par la prévention mardi 29 mars web. mardi 27 juin MIST Hérouville St-Clair mardi 19 sept. MIST Carpiquet mardi 14 nov. web.	<b>Conduire</b> Conduire pour le travail : organisation de la prévention lundi 22 mai MIST Paris-Evry mardi 24 mai MIST Nanterre jeudi 25 mai web. vendredi 26 mai MIST Hérouville St-Clair lundi 13 nov. MIST Bonneville mardi 13 nov. MIST Villers-Bocage vendredi 17 nov. MIST Carpiquet	Plus d'informations et inscriptions : <a href="http://www.mist-normandie.fr">www.mist-normandie.fr</a> rubrique Événements			LA CULTURE DE LA PRÉVENTION <a href="http://www.mist-normandie.fr">www.mist-normandie.fr</a>	
<b>Managers et RPS</b> Les managers et les Risques Psychosociaux (RPS) : entre prévention et exposition <b>NOUVEAU</b> mardi 22 mars MIST Hérouville St-Clair	<b>Événement grave</b> Prévenir et faire face à un événement grave au travail <b>pré-inscription</b> mardi 22 mars web. jeudi 8 juin MIST Hérouville St-Clair jeudi 21 sept. MIST Hérouville St-Clair mardi 21 nov. web.	<b>Épuisement professionnel</b> Le prévention de l'épuisement professionnel : de l'individu à l'organisation du travail mardi 28 mars web. mardi 29 juin MIST Hérouville St-Clair mardi 10 oct. MIST Hérouville St-Clair mardi 6 déc. web.	<b>Travail sur écran</b> La prévention des risques liés au travail sur écran, ordinateurs et tablettes vendredi 14 avril MIST Hérouville St-Clair jeudi 12 oct. MIST Hérouville St-Clair	<b>RPS dans le DU</b> Les Risques Psychosociaux (RPS) dans le Document Unique (DU) mardi 12 avril MIST Hérouville St-Clair mardi 14 juin web. mardi 16 oct. MIST Hérouville St-Clair mardi 29 nov. web.	<b>Produits chimiques</b> Vous êtes exposés à des produits chimiques ? vos files concernées par la prévention mardi 29 mars web. mardi 27 juin MIST Hérouville St-Clair mardi 19 sept. MIST Carpiquet mardi 14 nov. web.	<b>Conduire</b> Conduire pour le travail : organisation de la prévention lundi 22 mai MIST Paris-Evry mardi 24 mai MIST Nanterre jeudi 25 mai web. vendredi 26 mai MIST Hérouville St-Clair lundi 13 nov. MIST Bonneville mardi 13 nov. MIST Villers-Bocage vendredi 17 nov. MIST Carpiquet	Plus d'informations et inscriptions : <a href="http://www.mist-normandie.fr">www.mist-normandie.fr</a> rubrique Événements			LA CULTURE DE LA PRÉVENTION <a href="http://www.mist-normandie.fr">www.mist-normandie.fr</a>							
<b>Conduire</b> Conduire pour le travail : organisation de la prévention lundi 22 mai MIST Paris-Evry mardi 24 mai MIST Nanterre jeudi 25 mai web. vendredi 26 mai MIST Hérouville St-Clair lundi 13 nov. MIST Bonneville mardi 13 nov. MIST Villers-Bocage vendredi 17 nov. MIST Carpiquet	Plus d'informations et inscriptions : <a href="http://www.mist-normandie.fr">www.mist-normandie.fr</a> rubrique Événements			LA CULTURE DE LA PRÉVENTION <a href="http://www.mist-normandie.fr">www.mist-normandie.fr</a>													

### 13 THÈMES

- Démarche de prévention des **Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)** : identifier, analyser et améliorer les situations de travail,
- Établir son **Document Unique (DU)** ;
- Le **harcèlement au travail** : repérer et agir ;
- Les **managers et les risques psychosociaux** : entre prévention et exposition ;
- Prévenir et faire face à un **événement grave** ;
- La prévention de l'**épuisement professionnel** : de l'individu à l'organisation du travail ;
- La prévention des risques liés au **travail sur écran** : contraintes et solutions ;
- Les **risques psychosociaux dans le DU** ;
- Vous êtes exposés à des **produits chimiques** ? Vous êtes concernés par la prévention ;
- Agents de maintenance, dentistes, maçons, peintres : tous concernés par la **silice** ;
- **Alcool, substances psychoactives et travail** ;
- La **charge de travail** : comment s'en saisir pour prévenir les risques psychosociaux ?
- **Conduire pour le travail** : organisation et prévention.

### OBJECTIFS POUR 2024

- augmenter la fréquentation ;
- faire évoluer les modalités d'animation ;
- proposer de nouveaux thèmes : "l'absentéisme, les clés pour agir" et "la sédentarité".



## INTERVENIR AUPRÈS DE CHAQUE ADHÉRENT AU MOINS TOUS LES 4 ANS

L'offre socle initiée par la loi n° 2021-1018 du 2 août 2021 "santé au travail", invite les SPSTI à réaliser tous les 4 ans :

- une action de prévention primaire, c'est-à-dire une action de prévention avant que le travail n'ait impacté la santé des travailleurs ;
- la création ou la mise à jour de la fiche d'entreprise.

### ► ACTIONS DE PRÉVENTION PRIMAIRE DE MOINS DE 4 ANS

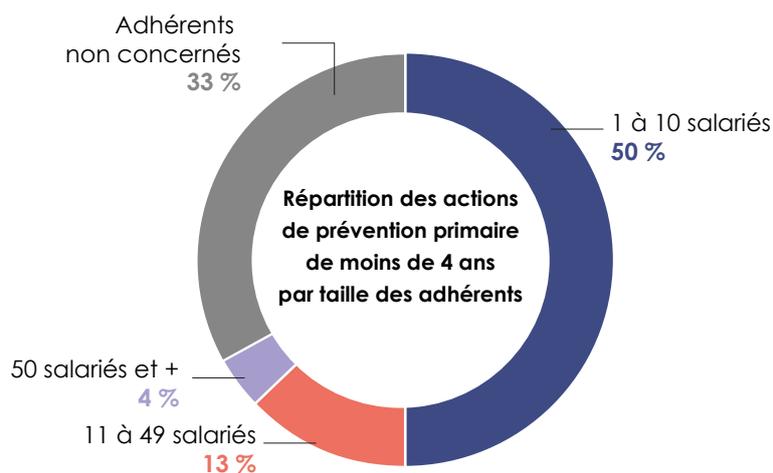
Entre 2019 et 2023, 8 553 adhérents ont bénéficié d'une action de prévention primaire sur les quatre dernières années soit environ 66,5 % de nos entreprises adhérentes.

CHIFFRES CLÉS

**8 553**

adhérents  
bénéficiaires  
d'une action de  
prévention primaire  
entre 2019 et 2023

chiffres 2023



### ► FICHES D'ENTREPRISE DE MOINS DE 4 ANS

MIST Normandie a fait un effort particulier en 2023 sur la mise à jour des fiches d'entreprise ce qui a permis d'augmenter le taux de couverture des adhérents en fiches d'entreprise de moins de 4 ans de 5,5 %, en passant de 15,2 % à 20,7 %.

La politique du service porte avant tout sur les nouveaux adhérents : 78 % des nouveaux adhérents ont été contactés par nos conseillers en santé au travail et leur première action est de réaliser la fiche d'entreprise.

CHIFFRES CLÉS

+ 29 % ↑ **20,7 %**

taux de fiche  
d'entreprise  
de moins de 4 ans

38 922 salariés couverts

chiffres 2023

↑ par rapport  
à 2022

Ainsi, 401 fiches d'entreprises ont été réalisées au cours de la première année d'adhésion. Parmi ces adhérents, 379 sont encore actifs.

## ➤ LE SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉ

### PSYCHOSOCIOLOGUE

Il intervient sur la diminution des contraintes d'ordre psychologique et organisationnelle subies par les salariés des entreprises adhérentes en collaboration avec le médecin du travail.

### CONSEILLER SOCIAL DU TRAVAIL

En appui au médecin du travail, il accompagne et assure le suivi des salariés en risque de perte d'emploi du fait de leur situation santé/travail ainsi que les entreprises adhérentes en matière de prévention de la désinsertion professionnelle. En partenariat avec les acteurs du maintien en emploi, il participe activement à la mise en œuvre d'actions pour favoriser le maintien en emploi ou la reconversion professionnelle.

### TOXICOLOGUE

Il réalise des diagnostics de risques chimiques et intervient dans les entreprises adhérentes en collaboration avec le médecin du travail.

### ERGONOME

Il intervient, en collaboration avec le médecin du travail, sur des démarches ergonomiques et analyse des situations de travail collectives et individuelles (diagnostic TMS, changements organisationnels, maintien en emploi, sensibilisation, conception).

### ASSISTANT ADMINISTRATIF DU SERVICE PRÉVENTION SPÉCIALISÉ

Il collabore avec la responsable de service et gère des dossiers administratifs. Il est un relai pour chaque métier, aussi bien au sein de MIST Normandie qu'à l'externe et contribue à la réalisation des bilans d'activité.

### TECHNICIEN DU SERVICE SOCIAL DU TRAVAIL

Il accompagne les salariés en fort risque d'inaptitude sans maintien dans l'entreprise. Il suit et actualise les dossiers orientés directement par les médecins du travail vers les partenaires (CARSAT, CAP EMPLOI).

### LES AMT RÉALISÉES PAR LE SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉ

On constate une diminution globale du nombre d'interventions en entreprise. En effet, MIST Normandie a développé de nouvelles façons d'intervenir plus adaptées aux besoins des adhérents.

↑ par rapport à 2022   ↓ par rapport à 2022   = par rapport à 2022



CHIFFRES CLÉS

410

AMT réalisées

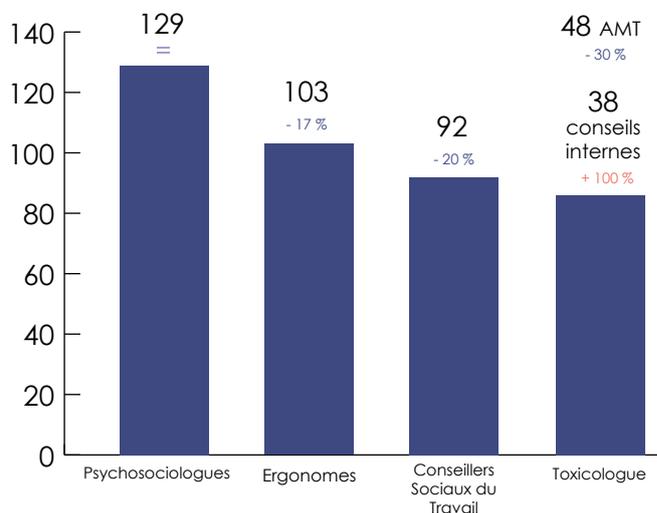
4 spécialités :

psychosociologues

conseillers sociaux du travail

toxicologue

ergonomes



Répartition des 410 AMT du service spécialisé

## ► LES CELLULES SPÉCIALISÉES

Pour renforcer les compétences des équipes pluridisciplinaires, MIST Normandie a mis en place des cellules spécialisées.

Elles conseillent et outillent les équipes. Elles sont au nombre de 4 :

- prévention des risques liés à l'activité physique ;
- prévention des rayonnements ionisants ;
- prévention des risques routiers ;
- mise en conformité des évolutions réglementaires.

### PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

#### ÉQUIPE PROJET

La cellule PRAP est coordonnée par un préventeur.

#### OBJECTIFS

Accompagner et outiller les équipes pluridisciplinaires dans la prévention des risques liés à l'activité physique.

#### BILAN ET ACTIVITÉS 2023

- 7 demi-journées de réunions collectives ;
- 8 demi-journées de travail en dehors des réunions collectives ;
- 11 demandes à la cellule PRAP traitées, 4 AMT relatives PRAP créées ;
- avancées réalisées dans la construction de la cellule : recherches bibliographiques, validation de la lettre de cadrage, demandes de formations, développement d'outils de traçabilité, développement d'outils de suivi, développement de l'ensemble des méthodologies et logigrammes explicatifs, établissement d'un calendrier détaillé prévisionnel.

#### PERSPECTIVES 2024

Définition et communication sur le rôle du PRAP à disposition des équipes, la cellule ne pourra pas intervenir directement à la place de l'équipe pluridisciplinaire chez les adhérents dans ce cadre.

Proposition d'accompagnement de démarrage en cas de besoin de la cellule PRAP.

Création d'un kit « sensibilisation TMS » à disposition de toutes les équipes pluridisciplinaires.

Définition des propositions faites à l'adhérent en cas de refus de poursuivre sur une démarche PRAP, avec une orientation vers une courte sensibilisation TMS de son personnel.

### PRÉVENTION DES RISQUES ROUTIERS

#### ÉQUIPE PROJET

Cellule risques routiers composée d'un Conseiller en santé au travail, d'un préventeur et d'un IDEST.

#### OBJECTIFS

Accompagner et outiller les équipes pluridisciplinaires dans la prévention des risques routiers.

#### BILAN ET ACTIVITÉS 2023

- 24 réunions au total sur l'année 2023 pour l'ensemble des 3 membres présents en janvier 2024 ;
- temps consacré aux risques routiers : entre 40 et 45 heures de travail min par membre pour le Calvados, et autour de 90 h pour l'Orne pour la personne présente à ce jour ;
- conception d'une lettre de cadrage initiée en septembre 2023.

Nombre de demandes :

- pour le Calvados : 4 depuis août 2023 ;
- pour l'Orne : 7 depuis janvier 2023 pour le membre présent à ce jour.
- Nombre d'interventions :
  - ▶ pour le Calvados : 1 (RST) ;
  - ▶ pour l'Orne : 3 (en entreprise).

#### PERSPECTIVES 2024

- mise à jour des documents de sensibilisation ;
- finalisation d'une présentation « socle » pour l'ensemble des collaborateurs des équipes pluridisciplinaires ;
- finalisation du travail avec le groupe risque routier régional.

## PRÉVENTION DES RAYONNEMENTS IONISANTS

### ÉQUIPE PROJET

Cellule de radioprotection en présence de médecins du travail.

### OBJECTIFS

Accompagner et outiller les équipes pluridisciplinaires dans la prévention des risques liés aux rayonnements.

### BILAN ET ACTIVITÉS 2023

- séminaire radioprotection : 06/04/2023 et 09/11/2023 (journée entière) ;
- réunions en interne : 9 janvier – 6 février – 9 mars – 30 mars – 30 mars - 16 mai - 8 juin - 12 septembre - 12 octobre - 7 novembre - 12 décembre (demi-journée) ;
- formation en radioprotection en interne : 21/11 (journée entière) ;
- pour les CST/Préventeurs : 12 personnes, 3 CST et 9 préventeurs ;
- pour les médecins du travail/IDEST : 10 personnes, 7 médecins et 3 IDEST ;
- réunion PRST 4 : 14 avril – 20 juin - 2 octobre ;
- demande de diagnostic PCR : 5 dont 3 conseils aux médecins.

## MISE EN CONFORMITÉ DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

### ÉQUIPE PROJET

Cellule Réforme coordonnée par le responsable de la prévention interne  
Elle se compose de l'ensemble des responsables métiers et de 2 médecins.

### OBJECTIFS

L'objectif de la cellule réforme est de partager une première lecture et l'analyse des décrets en lien avec la Loi santé travail d'août 2021 pour faciliter le travail de la CMT afin qu'elle émette un avis sur les différents sujets.

### BILAN ET ACTIVITÉS 2023

- 5 réunions réparties sur l'année ;
- mise en place et suivi des outils collaboratifs partagés avec la CMT ;
- classement des décrets sur le réseau ;
- fiche d'analyse réalisée pour les différents décrets ;
- tableau de suivi mis à jour ;
- présentation en CMT.

Décrets	2022	2023	Total
Sortis	16	4	20
A traiter	5	1	6
En cours de traitement	4	3	7
Traité et prêt à être transmis à la CMT	7	0	7

### PERSPECTIVES 2024

Poursuite de la démarche.



## LA PRÉVENTION DE LA DÉINSERTION PROFESSIONNELLE

La prévention de la désinsertion professionnelle vise à maintenir l'employabilité tout au long du parcours professionnel. MIST Normandie joue un rôle majeur à vos côtés tant sur le repérage, les conseils de prévention ou l'accompagnement, que vous soyez travailleurs ou employeurs.

*Préserver, au cours de la vie professionnelle,  
un état de santé du travailleur  
compatible avec son maintien en emploi.*

Article L. 4622-2 du Code du travail

## UNE PRÉVENTION QUI S'ORGANISE

La prévention de la désinsertion professionnelle est un enjeu majeur de la santé au travail du fait du vieillissement de la population active, de l'allongement des carrières et de l'augmentation des maladies chroniques. Elle mobilise toutes les équipes pluridisciplinaires.

### ➤ LES CELLULES PDP INTÉGRÉES À CHAQUE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Chaque visite de suivi de santé est l'occasion de faire un point et de donner des conseils sur la prévention de la désinsertion professionnelle. Les situations sont étudiées en réunion d'équipe pluridisciplinaire et le médecin du travail fait appel aux ressources à sa disposition pour répondre à la problématique repérée.

### ➤ LA CELLULE PDP DE COORDINATION

Elle est composée de 14 professionnels référents, répartis sur le Calvados et l'Orne, dont trois médecins, un IDEST, un préventeur, un ergonome, un psychosociologue, une personne de l'administratif, cinq personnes du service social du travail et un coordinateur.

La cellule se mobilise pour ses valeurs : équité de chance, partage de compétences, avoir une dynamique collective autour de la PDP, repérer et accompagner pour prévenir la désinsertion professionnelle et/ou la désinsertion sociale, adapter le travail à l'homme, éviter les inaptitudes dites « sèches ».

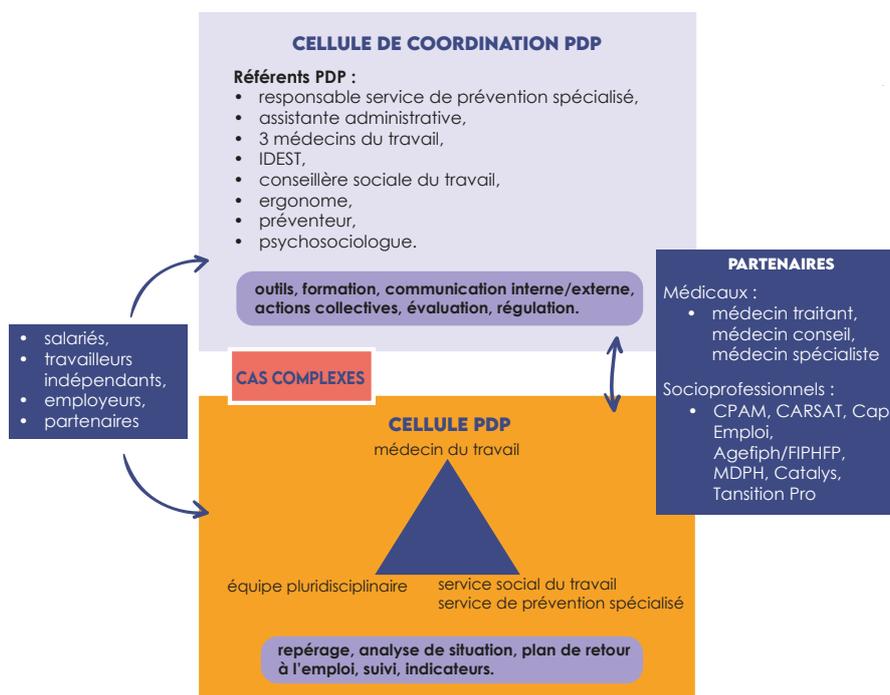
Cette cellule a pour objectifs :

#### pour les salariés :

- limiter la perte de chance ;
- être repéré sur le risque de désinsertion professionnelle, sur 3 niveaux : l'état de santé, la situation sociale et personnelle, la culture de prévention de l'entreprise ;
- construire des parcours de retour à l'emploi personnalisés avec les employeurs et les partenaires.

#### à l'interne :

- favoriser l'émergence d'une dynamique collective sur la PDP ;
- outiller et former les équipes pluridisciplinaires à la PDP ;
- harmoniser les pratiques des équipes pluridisciplinaires.



Mode d'intervention de la cellule PDP

## ➤ LES ACTIVITÉS DE LA CELLULE DE COORDINATION DE LA PDP

En 2023, la cellule complète s'est réunie 5 fois, ses membres ont bénéficié d'une montée en compétence, notamment grâce aux échanges pluridisciplinaires, aux documents créés et à une formation de trois jours dispensée par le Dr Jabès et Jean Pierre Paray de ALJP CONSEIL ET FORMATION sur la méthodologie nationale du maintien en emploi.

### Partenariats développés et entretenus pour optimiser au quotidien l'accompagnement :

**Partenariats internes :** médecins, psychosociologues, ergonomes, préventeurs (suivi, étude de poste, essai encadré).

**Partenariats externes :** CARSAT service social (réorientation professionnelle pendant l'arrêt), CAP EMPLOI (travailleurs handicapés pour maintien complexe, réorientation professionnelle, insertion), MDPH (dossier RQTH), CARSAT Retraite (point sur dossier en fin de parcours professionnel), CATALYS.

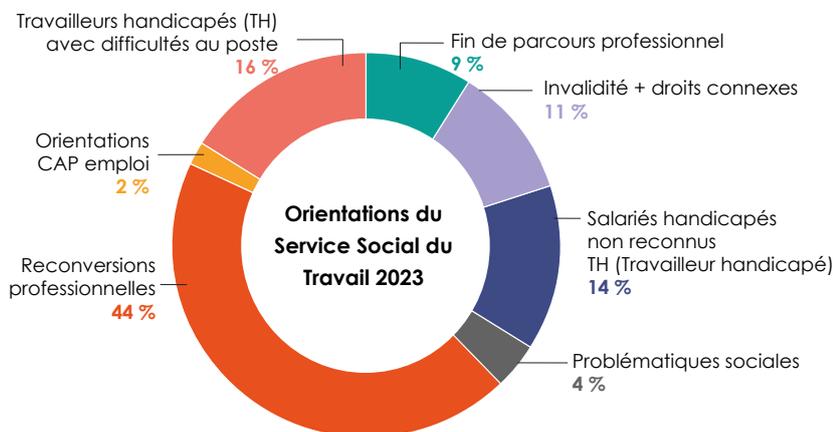
### De nouveaux outils de prévention de la désinsertion professionnelle mobilisés :

Plusieurs supports de communication ont été produits :

- une série de 4 vidéos "Les clés du maintien en emploi" (présentation de la cellule PDP, la Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), l'essai encadré, la formation professionnelle) ;
- plusieurs documents : La visite de pré-reprise, La réforme de la formation professionnelle, Salarié : je suis en arrêt de travail - droits, démarches et interlocuteurs ;
- une sensibilisation : De l'arrêt de travail à la reprise : outils de compréhension des parcours ;
- un kit entretien de liaison (employeur, salarié, équipe pluridisciplinaire MIST Normandie) avec arbre décisionnel ;
- une adresse mail spécifique pour contacter la cellule PDP à destination des partenaires, salariés, employeurs, travailleurs indépendants.

## UN SERVICE DÉDIÉ À LA PDP : LE SERVICE SOCIAL DU TRAVAIL

### ➤ LES MOTIFS D'ORIENTATIONS ET LES SALARIÉS SUIVIS



#### Caractéristiques du public accueilli :

- 62 % des personnes en arrêt maladie (dont plus d'un tiers depuis plus d'un an) ;
- 44 % des salariés avec une nécessité de reconversion professionnelle du fait des difficultés de santé ;
- la majorité des dossiers concerne les femmes (56 %) de plus de 50 ans, et des personnes de plus de 40 ans (73 %).

En majorité, on retrouve des salariés :

- avec un niveau de qualification < ou = au CAP ;
- exerçant un métier physique principalement issu des secteurs d'activité (service à la personne et commerce) ;
- avec peu d'autonomie dans leur poste ;
- en rupture de lien avec leur employeur.

CHIFFRES CLÉS

468

orientations sur l'année auprès du service social du travail

dont 170 dossiers toujours actifs au 31/12/2023 et 340 dossiers clôturés sur 633

2 773

entretiens effectués par le Service Social du Travail

(physiques, téléphoniques, échanges avec partenaires, échanges avec les membres de l'équipe pluridisciplinaire)

340

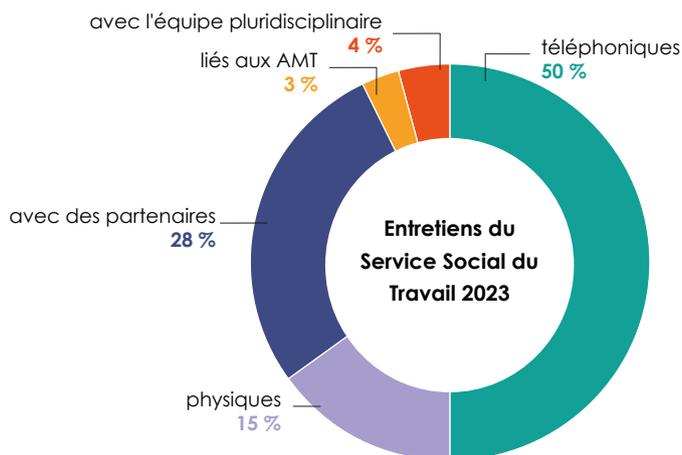
situations finalisées en 2023 par le Service Social du Travail

dont :

- 173 sécurisation de parcours
- 132 maintien en emploi

(Données Préventiel sur l'année 2023)

➤ LES ENTRETIENS DU SERVICE SOCIAL DU TRAVAIL



Le service social a réalisé 2 773 entretiens en 2023 soit une hausse de 24 % par rapport à 2022. 45 dossiers MDPH ont été montés avec les personnes accompagnées. Des personnes sont adressées à des partenaires selon leur situation :

 (départements du 14, 27, 53, 61, 72)	 (départements du 14, 61)	
<b>120 salariés orientés</b>	<b>98 salariés orientés</b>	<b>21 salariés orientés</b>
dont : 33 transitions professionnelles, 4 insertions et 16 rendez-vous commun		

➤ LES OUTILS UTILISÉS DANS LE CADRE DU MAINTIEN EN EMPLOI :

- 21 essais encadrés ;
- 3 bilans de compétences accompagnés ;
- 2 bilans de compétences ;
- 2 pré-orientation.



Quelques supports de communication conçus par la cellule PDP de MIST Normandie



Une vidéo de la série "Les clés du maintien en emploi" disponible sur le site internet de MIST Normandie



Retrouvez nos supports d'information et nos vidéos sur [www.mist-normandie.fr](http://www.mist-normandie.fr)

## **PARTIE 3**

### **BILAN FINANCIER**



## SOMMAIRE

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS : SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ .....	58
BILAN AU 31/12/2023.....	59

## ÉVOLUTION DES RÉSULTATS

## SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

Pas d'évolution des cotisations depuis 2021.

La cotisation est identique pour tous peu importe le type de suivi et la taille des entreprise.

Pour maintenir ce niveau de service et absorber les augmentations, sans augmenter la cotisation, le service a utilisé ses fonds propres (vente d'un bâtiment à Honfleur en 2023).

CHIFFRES CLÉS

↑ + 543

hausse du nombre d'adhérents

↑ + 2 558

hausse du nombre de salariés suivis

chiffres 2023

↑ par rapport à 2022

78 %

Charges d'exploitation pour les salaires et les cotisations sociales



Ressources d'exploitation issues des cotisations

96 %

6 696 K€

Trésorerie y compris titres de créances



Facturés

14 633K€

116 K€

Résultat d'exploitation

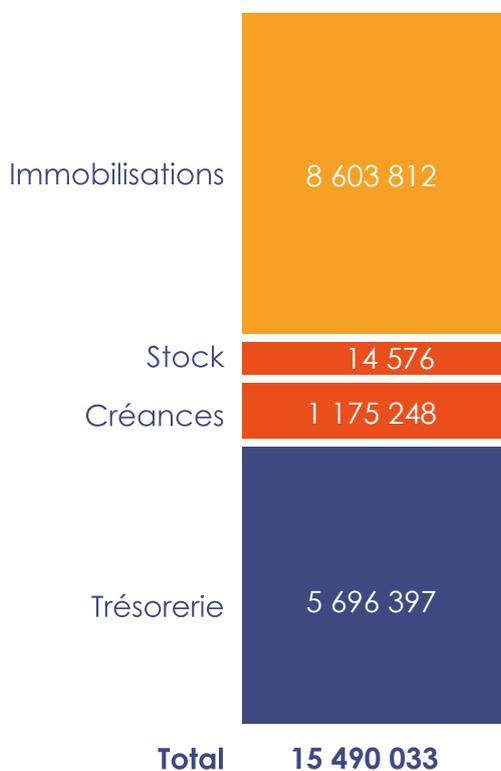


## BILAN AU 31/12/2023

	2023 Réel	2022 Réel	Variation Réel 2023/ Réel 2022
Produits d'exploitation	15 186 832	14 848 651	338 181
Achats et charges externes	2 048 039	1 747 667	300 372
Impôts et Taxes	447 534	455 561	- 8 027
Charges de personnel	11 798 495	11 242 855	555 640
Autres charges	776 991	886 337	- 109 346
Résultat d'exploitation	115 773	516 231	- 400 458
Résultat financier	44 881	- 5 769	50 650
Résultat courant avant impôts	160 654	510 461	- 349 807
Résultat exceptionnel	- 7421	502 218	- 509 639
Impôts sur les bénéfices	13 468	297 037	-238 569
Participation	0	64 463	- 64 463
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>139 765</b>	<b>651 179</b>	<b>- 511 414</b>

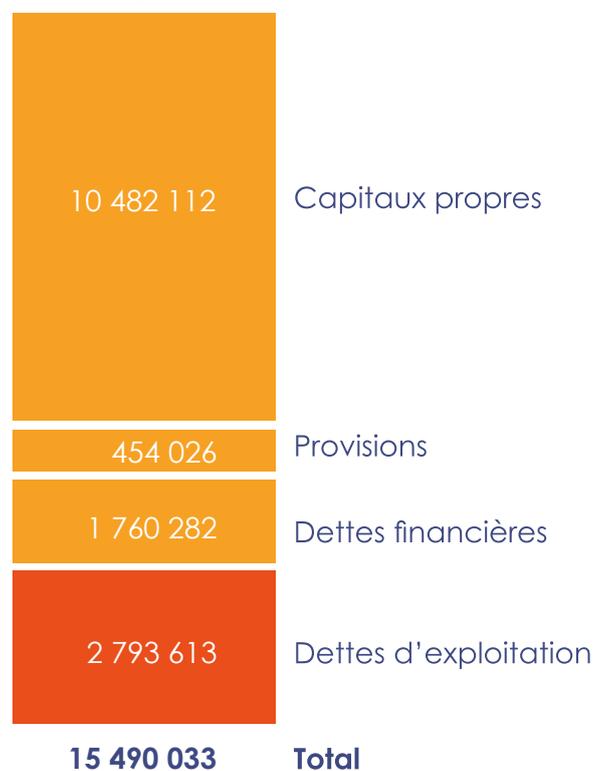
## ACTIFS

en valeur €



## PASSIFS

en valeur €



Fonds de roulement  
4 092 608 €

Besoin en F.D  
- 1 603 789 €

Trésorerie  
5 696 397 €

## PARTIE 4 NOS ACTIONS



## SOMMAIRE

TRAJECTOIRES PRÉVENTION 2028.....	62
ACTIONS THÉMATIQUES INNOVANTES.....	66
CONTRIBUTION AU PRST 4.....	71

## TRAJECTOIRES PRÉVENTION 2028



Au cours de l'automne 2022, l'ensemble des salariés de MIST Normandie, après l'analyse de nos pratiques, a dessiné une trajectoire commune qui peut se décliner dans chacun de nos métiers. Ce projet de service a pris le nom de « Trajectoires Prévention 2028 »  
Nos activités, déclinées en 6 chapitres, suivent chacune des axes d'améliorations. Engagé en 2023, voici un premier bilan de la mise en œuvre de cette feuille de route.

### AU SERVICE DE L'ADHÉRENT

#### AXE 1 : DÉVELOPPER UN PILOTAGE ÉCLAIRÉ DU SERVICE

Depuis l'engagement du projet de service, une réflexion générale a défini clairement les objectifs et le périmètre d'intervention de chaque instance. Assortie de la mise en place d'outils de communication mutualisés, elle a permis d'optimiser le temps de réunion et de coordination. Cette nouvelle organisation permet d'améliorer la réactivité des prises de décisions.

#### AXE 2 : ADAPTER LA QUANTITÉ ET LA QUALITÉ DES RESSOURCES DE CHAQUE SECTEUR

Le contexte de l'année 2023, avec le départ de plusieurs médecins des secteurs de l'Orne, fut compliqué. Toutefois la solidarité de nos équipes pluridisciplinaires a permis de répondre aux urgences. Une large réflexion sur la continuité de service a abouti à une procédure opérationnelle de remplacement des équipes.

De plus, un fort investissement dans le recrutement de médecins tend à répondre à nos besoins afin d'assurer une sectorisation équitable.

En interne, le dialogue social est cordial, il vise à promouvoir la qualité de vie et les conditions de travail et à développer l'attractivité du service. Le plan de formation 2023, a favorisé la montée en compétences des IDEST avec le passage de la licence et du DIU Santé Travail pour 6 d'entre-elles, ainsi que le rattrapage des formations de sécurité incendie de l'ensemble des équipes, ceci se poursuivra en 2024.

La suite de la démarche nous amènera à améliorer l'accueil dans les MIST.

#### AXE 3 : ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS DANS LEURS OBLIGATIONS ET S'ADAPTER À LEURS BESOINS

Afin de s'adapter au mieux aux besoins de chaque profession, le service a mis en place la collecte des contraintes et des disponibilités des salariés afin de faciliter la présence lors des rendez-vous de suivi de santé. Dans le même esprit, un rapprochement avec les organisations professionnelles pour faciliter la communication avec les PME est en cours. Le déploiement de la réforme a apporté plusieurs nouveautés réglementaires, comme la visite de fin d'exposition, la visite de mi-carrière ou encore la possibilité de réaliser des essais encadrés avant la reprise du travail. Une communication régulière de ces avancées est diffusée auprès des adhérents et sur le site internet.

En 2024, l'embauche d'un juriste en interne est prévue afin d'assurer une veille juridique.

#### AXE 4 : ASSURER LA TRAÇABILITÉ ET LA SÉCURITÉ DES DONNÉES

Suite au diagnostic de la sécurité de notre système informatique, un responsable SSI a été nommé pour mettre en œuvre la politique SSI. En parallèle, la mise en conformité du service avec la RGPD se poursuit et vise à sécuriser 100% des données qui nous sont confiées et les circuits de communication. Une sensibilisation à la sécurité informatique a mobilisé tout le service en 2023 et sera renouvelée régulièrement.

#### AXE 5 : DÉPLOYER LA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE

Suite aux objectifs définis lors du projet de service, chaque pilote d'activités a réalisé un bilan pour la première revue de direction en janvier 2024. Cette première expérience permettra l'élaboration d'outils de suivi et la mise en lumière des indicateurs à suivre.

La prévention interne s'est structurée et en 2023 a réussi à répondre à l'ensemble des demandes préconisées par le médecin du travail et mettre en œuvre des démarches de prévention primaires pour le travail sur écran.

L'engagement RSE du service se poursuit auprès de Global Compact, le calcul de notre premier bilan carbone est une base pour construire le plan d'actions (intensité carbone économique : 61 kg/CO<sub>2</sub> e/ K€. et par collaborateur : 4 t CO<sub>2</sub>e/collaborateur). Un rapport de développement durable 2023 est disponible sur le site internet.

#### AXE 6 : VALORISER LES DONNÉES COLLECTÉES SUR LE TERRAIN

L'ensemble de ces actions a permis de véhiculer nos valeurs et de développer la notoriété du service, dans l'objectif de devenir un acteur de référence à l'échelle régionale.

## ADHÉSION

### AXE 1 : ASSURER UNE ÉCOUTE ATTENTIVE ET RÉGULIÈRE DES ATTENTES ET DE LA SATISFACTION DES ADHÉRENTS POUR Y RÉPONDRE RAPIDEMENT

En 2023, MIST Normandie a outillé le suivi des réclamations afin d'en assurer le suivi hebdomadaire et y répondre dans un délai de 15 jours. L'objectif est de tendre vers une résolution des réclamations dans un délai de 2 mois. Pour cela, la coordination entre les différents métiers de communication avec les adhérents (secrétaires et conseillers en santé au travail) s'organise et facilite la circulation d'informations.

En 2024, la préparation du changement de logiciel et de la certification nous amèneront à affiner les indicateurs et les requêtes liées à l'adhésion. En parallèle, une réflexion sera engagée pour collecter la satisfaction régulière de nos adhérents.

### AXE 2 : ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS POUR LA CLASSIFICATION DU SUIVI DES SALARIÉS

L'accompagnement des adhérents au-delà de l'adhésion, se fait sur le terrain par la prise de contact du conseiller en santé au travail pour les nouveaux adhérents puis par téléphone avec la secrétaire de chaque équipe pluridisciplinaire. Cela permet de conseiller les employeurs sur la classification du suivi des salariés.

Des outils numériques sont également à disposition. Le portail adhérent permet de déclarer annuellement ses salariés. Il est amené à évoluer pour faciliter la communication avec les employeurs et les salariés et permettre la collecte des DUERP.

#### Les nouveautés 2023 :

- la mise à jour du dossier d'adhésion qui s'accompagnera en 2024 de supports de communication (audios/ vidéos et d'un chatbot),
- la définition de l'offre spécifique qui s'adresse aux travailleurs indépendants et dont le nouveau dossier d'affiliation sera mis en place en 2024.

## SUIVI DE SANTÉ

### AXE 1 : TRAVAILLER SUR LES CAPACITÉS ORGANISATIONNELLES ET LE TEMPS CONSACRÉ AUX VISITES PAR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

L'absentéisme des salariés convoqués fait perdre un temps de visite important à l'ensemble des adhérents et une perte de chance des salariés. Les rendez-vous non honorés, tout comme ceux annulés trop tardivement ne permettent pas de faire bénéficier un autre salarié de ce temps médical perdu. Pour cela, une amélioration du ciblage des convocations et la prise en compte des contraintes connues par les secrétaires, la relance par mail, la systématisation de l'envoi en double des convocations à une semaine d'intervalle et une pénalité financière forfaitaire de 50 € pour toute absence non excusée (qui passera à 80 € en 2024), dans les 48 heures ouvrées précédant le rendez-vous, le remplacement des salariés dans les créneaux de visites ainsi libérés ont permis de diminuer le nombre de rendez-vous annulés plus de 48h à l'avance (- 46 %) ainsi que le nombre de rendez-vous non honorés (- 6,5 %).

#### Test 2023 :

- la possibilité de prise de rendez-vous en autonomie sur des créneaux ouverts a été testée sur un échantillon d'adhérents : les résultats n'ont pas été concluants.

### AXE 2 : FACILITER LE TRAVAIL DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Après la construction de la MIST de Banneville-la-Campagne, le service poursuit le déploiement de son modèle de maison interentreprises. En 2023 se prépare la construction de celle d'Argentan prévue pour 2024, puis viendra celle d'Alençon.

Pour faciliter le travail de nos équipes, la plupart de nos MIST sont connectées par la fibre, avec un système informatique sécurisé. Les fonctions supports épaulent les équipes pluridisciplinaires.

Des formations régulières sur les nouveaux outils et les nouvelles pratiques sont réalisées lors des réunions métiers. En 2023, nous avons ainsi abordé la gestion documentaire et la sécurité des bâtiments.

Le renouvellement de l'outil métier est à l'étude et sera effectif en 2025 ou 2026. Un cahier des charges est en cours d'écriture par l'ensemble des équipes.

## PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

### AXE 1 : AUGMENTER LE NOMBRE D'ADHÉRENTS TOUCHÉS PAR DES ACTIONS SUR LE MILIEU DE TRAVAIL (AMT)

Au cours des 4 dernières années :

- 66,5 % de nos entreprises adhérentes ont bénéficié d'une action de prévention primaire, la moitié des salariés touchés travaillent dans les entreprises de 1 à 10 salariés ;
- 20,7 % des fiches d'entreprises ont été mises à jour, couvrant ainsi 29 % des salariés.

Pour atteindre ce résultat, MIST Normandie est attentive à la présence de préventeurs et de conseillers en santé au travail sur notre aire géographique.

### AXE 2 : AMÉLIORER L'ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX ADHÉRENTS

L'objectif est d'atteindre un taux de couverture de 100 % de fiches d'entreprise (FE) pour les nouveaux adhérents. Pour cela la fonction de conseiller en santé au travail se déploie sur le territoire. En 2023, 2 CST ont été embauchés dans l'Orne. Ainsi, 78 % des nouveaux adhérents ont été contactés. Les CST ont réalisé 401 fiches d'entreprise, dont 379 adhérents encore actifs.

### AXE 3 : AMÉLIORER LA COUVERTURE DES ADHÉRENTS EN FICHE D'ENTREPRISE (FE)

En 2023, un travail collectif a permis à MIST Normandie de faire de la fiche d'entreprise le premier accompagnement auprès des adhérents (sauf cas spécifiques). Le traçage des prises de contact ainsi que les refus ont permis d'innover dans les modalités de contact.

Ainsi, le nombre de fiches d'entreprise réalisées en 2023 est en augmentation de 4 % par rapport à l'année précédente. Le service a dépassé son objectif qui était de 2,5 % permettant ainsi de passer d'un taux de couverture de 51,7 % (en 2022) à 55,7 % en 2023.

La suite de la démarche vise à formaliser 100 % des fiches d'entreprise pour les adhérents dont les informations sont complètes, harmoniser les pratiques sur l'ensemble des secteurs, former les équipes en continue sur les outils de saisie (formation annuelle sur le contenu et la méthode...) afin de suivre les indicateurs.

### AXE 4 : VALORISER NOS COMPÉTENCES, PARTENARIATS ET ACTIONS DE PRÉVENTION

Le développement de partenariats permet de valoriser nos compétences spécifiques. L'objectif est de tendre vers 100 % de valorisation annuellement.

## PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

### AXE 1 : PILOTER LA PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

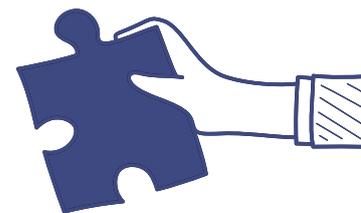
En 2021, est née la cellule de coordination de la PDP, coordonnée et animée par la responsable du service de prévention spécialisé. Elle réunit des médecins du travail, IDEST, conseillères sociales du travail, ergonomes, préventeurs, psychosociologue, assistante administrative. Cette cellule pilote la PDP au sein du service. Elle a pour objectifs de coordonner la démarche afin de limiter la perte de chance, de repérer précocement le risque de désinsertion professionnelle, pour les salariés et, pour toutes les équipes pluridisciplinaires, de monter en compétences et de partager une boîte à outils harmonisée.

### AXE 2 : HARMONISER LES PRATIQUES DU SERVICE SUR LA PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Au cours de l'année 2023 la cellule de coordination a conçu des outils de repérage individuel de PDP, un arbre décisionnel de parcours type selon le repérage effectué.

### AXE 3 : S'OUTILLER POUR LA PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Afin de déployer les pratiques, plusieurs supports d'information et de communication ont été créés, ainsi qu'un répertoire interne des partenaires de la PDP pour l'Orne, le Calvados et les départements limitrophes.



## MESURER L'IMPACT DE NOS ACTIONS

Avec l'organisation de nos activités et la nomination de pilotes pour chacune, le service travaille à la construction d'indicateurs de pilotage (interne, ou répondant à des demandes de partenaires extérieurs : DGT, Présanse, certification). Leur identification permettra en 2024 d'améliorer la saisie des données pertinentes. La mise en place des indicateurs est en cours. Ils intégreront le cahier des charges du nouveau logiciel.

## 5 ACTIONS INNOVANTES ENGAGÉES EN 2021

1. Améliorer la connaissance des employeurs et salariés sur le risque « Silice » ;
2. Impulser une démarche de prévention primaire des Risques Psychosociaux (RPS) ;
3. Sensibiliser la grande distribution (DRIVE et préparation de commandes) aux Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) ;
4. Le maintien en emploi : agir en prévention primaire pour prévenir l'usure professionnelle ;
5. Innover pour porter la culture de prévention auprès des Très Petites Entreprises (TPE).



Groupe	Améliorer la connaissance des employeurs et salariés sur le risque « Silice »	Impulser une démarche de prévention primaire des RPS	Sensibiliser la grande distribution aux troubles Musculosquelettiques en lien avec l'activité "DRIVE"	Le maintien en emploi : agir en prévention primaire pour prévenir l'usure professionnelle	Innover pour porter la culture de Prévention auprès des TPE
<b>Pilote</b>	<b>Arnaud LEGOFF</b>	<b>Bruno RIVIERE</b>	<b>Pierre-Etienne RENIER</b>	<b>Hélène SABRIE</b>	<b>Dr. Mathilde BOULANGER</b>
<b>Membres</b>	Dr Valérie LEFEVRE	Dr Laurence TAILLARD-MENARD	Dr Laurence TAILLARD-MENARD	Dr Sylvaine MARIE-DUPONT	Lara DAUXAIS PAULARD
	Dr François MENARD	Dr Nadine KHAYI	Céline FOURNIER	Nathalie FLAIS	Amelina FOLLIOT
	Dr Anaëlle RIVALLAIN	Laure BOUVIER	Marina-Cristina GRIGORE	Florian BRAQUET	Hélène QUEMMERAI
	Véronique EMILE	Stéphanie THOMAS	Mathilde HINAULT	Alexandre FERRAND	Arnaud GOUPIL
	Elisabeth AVENEL	Roberte MERAZGA	Cédric MEJEAN	Mélanie FOURMANN	Franck JOURDAIN
	Sébastien DECOURTY	Dorine TALBOT	Elodie LAURENT	Haja LOUIS	
	Aurore MESNAGE	Carole STAMPFLI		Hélène SABRIÉ	
	Caroline PAUL	Bruno RIVIÈRE			

Participants aux actions innovantes

## ACTIONS THÉMATIQUES INNOVANTES

### AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DES EMPLOYEURS ET SALARIÉS SUR LE RISQUE « SILICE »

#### CONSTITUTION DE L'ÉQUIPE

**Pilote du projet :** Arnaud LEGOFF

**Equipe :**

Médecins du Travail : Dr Valérie LEFEVRE, Dr François MENARD, Dr Anaëlle RIVALLAIN

IDEST : Véronique ÉMILE, Elisabeth AVENEL

Préventeurs : Sébastien DECOURTY, Aurore MESNAGE (alternante)

Toxicologue : Caroline PAUL

#### OBJECTIFS

**Objectif principal :** accompagner les adhérents et les salariés dans leur démarche de prévention du risque silice.

**Objectifs intermédiaires :**

- réaliser un état des lieux / diagnostic sur le risque silice sur notre secteur ;
- augmenter le niveau de connaissance des équipes pluridisciplinaires sur le risque silice ;
- produire des outils de sensibilisation à destination des employeurs et des salariés (jeux, plaquettes, mémos, supports vidéo, etc.) ;
- développer des partenariats et réseaux ;
- évaluer notre impact.

#### BILAN ET ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2023

- 8 réunions ;
- accueil d'Aurore MESNAGE (alternant BUT HSE de Vire) qui a travaillé sur le sujet ;
- réalisation de 2 dépliants d'information et d'une affiche à destination des salariés et employeurs sur les risques liés à l'exposition à la silice ;
- réalisation d'une première version d'un film d'information sur le risque silice à destination de l'affichage dynamique de nos salles d'attente ;
- rédaction d'un contenu type pour la fiche d'entreprise sur la silice, d'une aide à la détection du risque, d'un questionnaire à destination des adhérents sur le risque silice ;
- travail sur la sensibilisation individuelle des salariés sur le risque silice (réalisation d'un prototype de support visuel) ;
- travail sur la saisie des informations liées à l'exposition à la silice dans le logiciel métier ;
- réflexion sur la sensibilisation collective des salariés (interactive, ludique, numérique...) ;
- finalisation du support de sensibilisation des équipes pluridisciplinaires sur le risque silice.

#### PERSPECTIVES 2024

- sensibiliser les équipes pluridisciplinaires ;
- débiter au second semestre les sensibilisations des salariés ;
- finaliser le film d'information sur le risque silice à destination de l'affichage dynamique de nos salles d'attente ;
- finaliser des plaquettes et affiches.

## DÉVELOPPER NOTRE ACCOMPAGNEMENT EN PRÉVENTION PRIMAIRE DES RPS POUR NOS ADHÉRENTS

### CONSTITUTION DE L'ÉQUIPE

**Pilote du projet :** Bruno RIVIÈRE

**Equipe :**

Médecins du Travail : Dr Laurence TAILLARD-MENARD, Dr Nadine KHAYI

IDEST : Stéphanie THOMAS, Laure BOUVIER, Roberte MERAZGA

Préventeur : Dorine TALBOT

Psychosociologues : Carole STAMPFLI, Bruno RIVIÈRE

### OBJECTIFS

Développer notre accompagnement en prévention primaire des RPS pour nos adhérents.

### BILAN ET ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2023

- 7 réunions ;
- axes de travail interne :
  - ▶ envoi du questionnaire interne en Juillet 2023;
  - ▶ analyse des questionnaires fin 2023 et début 2024 ;
- axes de travail externe :
  - ▶ création d'un questionnaire pour les adhérents ;
  - ▶ communication : 1 gazette envoyée.

### PERSPECTIVES 2024

- analyse des questionnaires internes et mise en place d'entretiens collectifs ;
- envoi du questionnaire aux adhérents.

## SENSIBILISER LA GRANDE DISTRIBUTION AUX TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES AVEC L'ACTIVITÉ « DRIVE »

### CONSTITUTION DE L'ÉQUIPE

**Pilote du projet :** Pierre-Etienne RENIER

**Equipe :**

Médecin du Travail : Dr Laurence TAILLARD-MENARD

IDEST : Céline FOURNIER

Préventeurs : Marina-Cristina GRIGORE, Mathilde HINAULT, Cédric MEJEAN, Elodie PERRAUD-LEPETIT

### OBJECTIFS

**Etat des lieux :**

- bibliographie ;
- état des lieux sur MIST Normandie (typologie de la population cible, des structures, des activités, localisations).

**Diagnostic initial :**

- création d'indicateurs et d'outils d'observation ;
- faire un échantillonnage (argumentaire + mail type mis à disposition) ;
- analyser sur le terrain (questionnaire + outils visites terrain mis à disposition) ;
- analyse des observations :
  - ▶ retour auprès des entreprises ayant participé au diagnostic initial ;
  - ▶ conception d'une démarche de prévention ;
  - ▶ production d'outils novateurs de sensibilisation pour employeurs et salariés ;
  - ▶ construction des partenariats sur le long terme ;
  - ▶ mise en œuvre de la démarche de prévention ;
  - ▶ tester la démarche sur les adhérents ayant participé à la phase diagnostic ;
  - ▶ déployer un kit à l'ensemble du service.

### BILAN ET ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2023

- extraction/identification des adhérents possédant une activité drive sur les différents secteurs MIST ;
- recrutement des adhérents participants : mail envoyé par les médecins des secteurs concernés, puis relance par les équipes ;
- élaboration de la fiche d'entreprise « type » pour les activités de drive.

### PERSPECTIVES 2024

- contacter les entreprises pour recueillir des données (nombre de salariés, turn-over, absentéisme, AT/MP et causes, pyramide des âges sur une durée antérieure de 3 ans...) ;
- continuer la prospection des adhérents qui n'ont pas encore répondu ;
- informer les employeurs par mail sur le questionnaire TMS à partir de mars 2024 ;
- finaliser la fiche d'entreprise ;
- visiter les drives avec la fiche d'entreprise ;
- collaborer avec les IDEST pour réaliser des questionnaires en entreprise.

## LE MAINTIEN EN EMPLOI : AGIR EN PRÉVENTION PRIMAIRE POUR PRÉVENIR L'USURE PROFESSIONNELLE

### CONSTITUTION DE L'ÉQUIPE

**Pilote du projet :** Hélène SABRIÉ

**Equipe :**

Médecin du Travail : Dr Sylvaine MARIE-DUPONT

IDEST : Nathalie FLAIS

Préventeurs : Florian BRAQUET, Alexandre FERRAND, Mélanie FOURMANN

Psychosociologues : Haja LOUIS, Hélène SABRIÉ

### OBJECTIFS 2023

Créer, via le logiciel métier, un outil de repérage d'entreprises en risque d'usure professionnelle.

### BILAN ET ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2023

- 5 réunions ;
- 1ère étape : construction d'un cahier des charges des indicateurs d'usure professionnelle ;
- 2ème étape : repérage des indicateurs retenus requêtables dans le logiciel métier Préventiel ;
- 3ème étape : prise de décision de construire deux outils ;
- un outil comparatif inter-adhérent de son secteur : objectiver nos orientations d'équipe sur certains types de métiers/secteurs à risque, aider à orienter des projets d'équipe selon les données de secteur ;
- un outil pour faire un focus sur un adhérent ciblé : avoir des données quantifiables à présenter pour convaincre l'adhérent et établir une pré-analyse de la problématique ;
- 4ème étape : construction sous format excel des deux outils ;
- 5ème étape : construction via notre outil d'analyse statistique des deux outils.

### PERSPECTIVES 2024

- finaliser les deux outils sur le logiciel métier Préventiel ;
- prévoir une méthodologie d'intervention sur cette thématique dans l'entreprise : indicateurs + discours type + méthodologie d'intervention après argumentaire ;
- définir le format de l'outil.

## INNOVER POUR PORTER LA CULTURE DE PRÉVENTION AUPRÈS DES TPE

### CONSTITUTION DE L'ÉQUIPE

**Pilote du projet :** Dr Mathilde BOULANGER

**Equipe :**

Préventeur : Lara DAUXAIS-PAULARD

Responsable des relations adhérents : Améline FOLLIOU

IDEST : Hélène QUEMMERAI

Conseillers santé travail : Arnaud GOUPIL, Franck JOURDAIN

### OBJECTIFS

Mettre au point les moyens de communication (messages et médias) les plus adaptés pour porter la culture de prévention auprès des TPE.

### BILAN ET ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2023

- 10 réunions ;

L'année 2023 a permis le déploiement de plusieurs actions :

- analyse du questionnaire interne visant à mieux connaître les perceptions de nos missions et métiers. Ce point nous semble important si nous voulons identifier les leviers possibles pour la communication avec les TPE, entre autres ;
- encadrement de deux étudiants de M2 Psychologie sociale (Sarah JOUPEAUX, Guillaume ROSALIE, pour un total de 500 h) : recherche bibliographique sur les freins et leviers à une culture de prévention primaire pour les dirigeants de TPE ; entretiens semi-dirigés avec une dizaine d'entre eux, étude comparative de différentes approches du premier contact avec les nouveaux adhérents TPE. Notre souhait était d'avoir une approche complémentaire et un regard extérieur, afin de compléter notre approche basée sur l'expérience du terrain.

Tous ces résultats ont été restitués en Réunion d'Équipe Pluridisciplinaire (REP) en novembre 2023.

### PERSPECTIVES 2024

- pour l'année 2024 : envoi d'un questionnaire aux adhérents, afin d'approfondir et vérifier sur une plus large population les premiers résultats des étudiants de M2 ;
- les résultats déjà obtenus permettent de dégager des premières idées d'action, qui seront confirmées et/ou complétées par les résultats de ce questionnaire.

## CONTRIBUTION AU PRST 4

MIST Normandie met un point d'honneur à s'inscrire dans une démarche de co-construction partenariale.

Ainsi les travaux du Plan Régional pour la Santé au Travail sont l'opportunité de co-construction de solutions partagées avec l'ensemble des acteurs Normands.

La force et la légitimité de ces groupes de travail viennent de leur ancrage dans les Orientations du Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail (CROCT) et dans la continuité du PRST 3.

Ainsi, traitant des problématiques émergentes de la santé au travail et des dispositions de la loi du 2 août 2021 pour renforcer la santé au travail, la participation de MIST Normandie aux groupes de travail du PRST 4 devient une évidence.

Les groupes ont tous démarré tardivement (deuxième semestre 2022).

Le PRST 4 est coordonné par Coralie HAYER de la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS).

Les participants aux travaux menés sont : les SPSTI, la CARSAT, CAP EMPLOI, l'AGEFIPH, les délégués syndicaux, l'ARACT).

CHIFFRES CLÉS

**11**

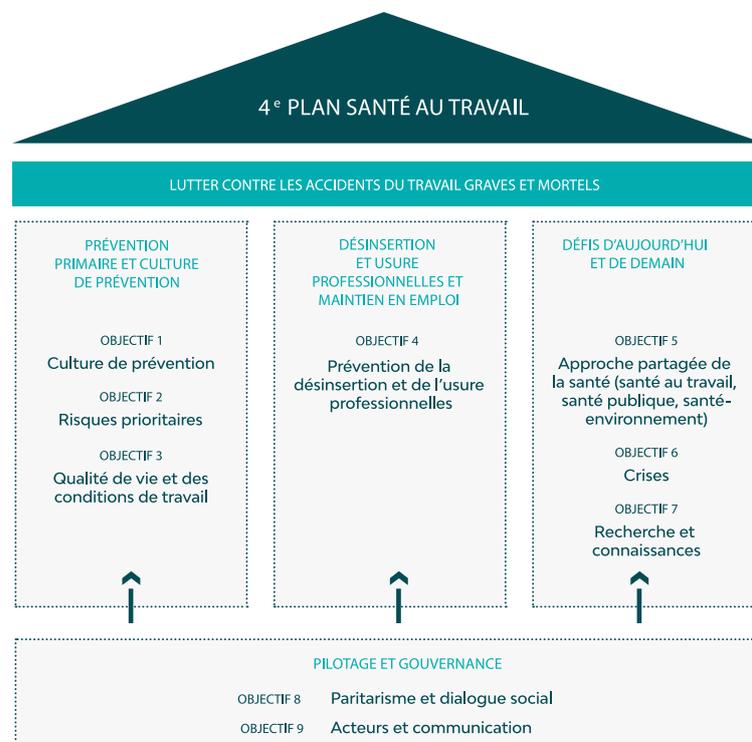
groupes de travail

**26**

actions développées

**15**

collaborateurs engagés



### Construction du PRST 4\*

\* : source PRST 4 consultable sur <https://www.prst-normandie.fr>

## PARTIE 5 NOS PUBLICATIONS



## SOMMAIRE

UN PLAN DE COMMUNICATION. ....	74
DYNAMISER LA CULTURE DE PRÉVENTION. ....	75
FACILITER L'ACCÈS À LA PRÉVENTION ET ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS DANS LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES .....	76
DÉVELOPPER LA NOTORIÉTÉ DU SERVICE .....	78

## UN PLAN DE COMMUNICATION

Afin d'assurer une information pertinente à ses adhérents, MIST Normandie définit un plan de communication annuel pour valoriser ses missions, ses actions et ses projets.

La communication s'organise autour de 3 enjeux :

### ENJEU 1 - DYNAMISER LA CULTURE DE PRÉVENTION



#### ADHÉRENTS EMPLOYEURS/SALARIÉS ET PARTENAIRES

- promouvoir la prévention en santé au travail lors d'événements ciblés et partenariaux (ateliers organisés par MIST / les adhérents / les partenaires).
- développer des outils de prévention papiers ou numériques thématiques pour compléter les messages de prévention de nos équipes, lors d'entretiens individuels ou collectifs (suivi de santé, prévention des risques ou PDP) ou à disposition sur notre site internet,
- communiquer sur nos métiers et savoir-faire par des vidéos.

### ENJEU 2 - FACILITER L'ACCÈS À LA PRÉVENTION ET ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS DANS LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES



#### ADHÉRENTS EMPLOYEURS

- assurer un suivi administratif au plus près du terrain par une mise à jour des données sur le portail adhérents, lors des prises de rendez-vous,
- être à l'écoute des besoins par une enquête adhérents annuelle,
- informer régulièrement les adhérents sur l'offre de service disponible auprès de MIST, sur le portail et notre site internet.

### ENJEU 3 - DÉVELOPPER LA NOTORIÉTÉ DU SERVICE



#### ADHÉRENTS EMPLOYEURS / SALARIÉS, PARTENAIRES, PRESSE & RÉSEAUX

- promouvoir le service et ses valeurs,
- promouvoir nos métiers,
- promouvoir nos savoir-faire,
- promouvoir nos résultats (Rapport d'activité, Rapport de développement durable, Projet de service, Tableau de suivi des indicateurs),
- développer les relations presses, branches professionnelles, partenaires institutionnels.

sans oublier une **communication interne** qui doit permettre de :

- véhiculer des valeurs communes,
- diffuser de l'information et faciliter le fonctionnement interne.

## DYNAMISER LA CULTURE DE PRÉVENTION

MIST Normandie participe à **diffuser la culture de la prévention auprès des employeurs et des travailleurs** en proposant des actualités sur son site internet et en publiant régulièrement sur ses réseaux sociaux au sujet des évolutions réglementaires.

### UNE PRÉSENCE DIGITALE

Un site internet interactif et mis à jour régulièrement :

[www.mist-normandie.fr](http://www.mist-normandie.fr)

**+ 50 k**

connexions sur notre site internet



**+ 95 k**

connexions au portail adhérent



MIST Normandie sur les réseaux :



**+ 250**

nouveaux abonnés sur LinkedIn



**+ 1,3 k**

vues sur YouTube

## ZOOM

### SUR LA COMMUNICATION DES RST



Des publications sur LinkedIn



Mailings envoyés aux adhérents



Des fiches sur les thèmes développés lors des Rencontres Santé Travail

## FACILITER L'ACCÈS À LA PRÉVENTION

## ET ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS DANS LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

## DES VIDÉOS POUR INFORMER NOS ADHÉRENTS

MIST Normandie produit et diffuse également des vidéos pour enrichir son offre de supports d'informations.

Elles sont diffusées sur le site internet de MIST Normandie et dans les salles d'attente.

Une série de 3 vidéos sur le **Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)** a été diffusée sur les différents médias de MIST Normandie en 2022.

En 2023, une série intitulée **Les clés du maintien en emploi** a vu le jour.



**Vidéo n°1 : La cellule prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) de MIST Normandie**



**Vidéo n°2 : La formation professionnelle : un atout pour se maintenir en emploi ?**



**Vidéo n° 3 : La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)**



**Vidéo n° 4 : L'essai encadré**



Retrouvez nos supports d'information et nos vidéos sur [www.mist-normandie.fr](http://www.mist-normandie.fr)

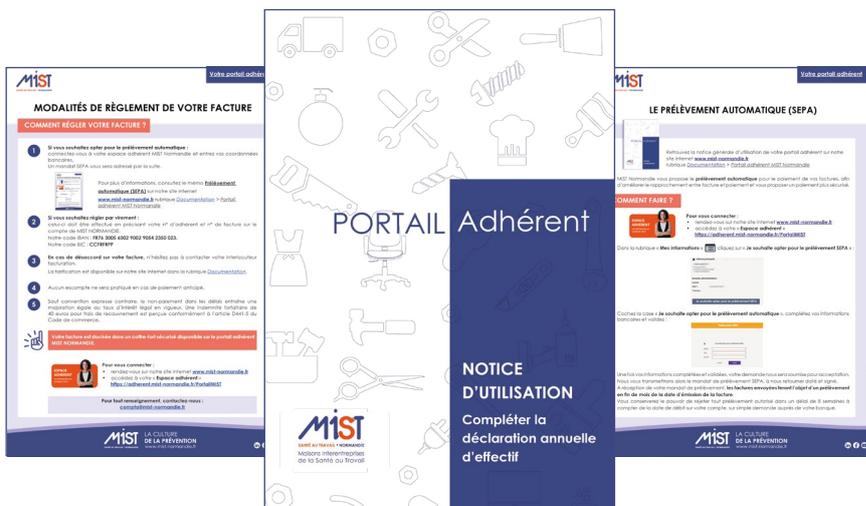
Pour répondre aux attentes et besoins de nos adhérents, MIST Normandie produit des supports de communication accessibles et pédagogiques.

## DES SUPPORTS SUR LE SUIVI DE SANTÉ ET LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR



Quelques Mémos sur les différents types de suivis de santé, les différentes visites ou rendez-vous qui peuvent être proposés aux salariés

## DES NOTICES POUR GUIDER LES ADHÉRENTS SUR LE PORTAIL ADHÉRENT



Quelques notices d'utilisation du portail adhérent

## DÉVELOPPER LA NOTORIÉTÉ DU SERVICE

### PROMOUVOIR MIST NORMANDIE ET SES MÉTIERS

Diffusion d'offres d'emploi et de campagnes de recrutement :



En 2024, MIST Normandie déploiera plusieurs campagnes de communication afin de présenter ses métiers, ses compétences et ses missions.

### PARTICIPER À DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ET DE SANTÉ PUBLIQUE



### DIFFUSER LA DOCUMENTATION INSTITUTIONNELLE



## ZOOM

### SUR LA PAGE LINKEDIN DE MIST NORMANDIE



MIST Normandie est présente sur LinkedIn depuis 2017. Ce réseau professionnel permet de diffuser, partager, suivre et mettre en avant des informations de santé/travail, mais aussi relatives aux actions des partenaires locaux et régionaux de santé.

La publication d'actualités ou d'événements permet à MIST Normandie d'informer de plus en plus d'adhérents.

Fin 2023, MIST Normandie a rejoint Facebook.



Retrouvez nos supports d'information et nos vidéos sur [www.mist-normandie.fr](http://www.mist-normandie.fr)

**RETROUVEZ-NOUS SUR :**



[@mistnormandie-santeautravail](https://www.linkedin.com/company/mistnormandie-santeautravail)



[/mist-normandie](https://www.youtube.com/channel/UCmist-normandie)

## NOTES



[ww.mist-normandie.fr](http://ww.mist-normandie.fr)

**LA CULTURE DE LA PREVENTION**



**SANTÉ AU TRAVAIL • NORMANDIE**

Maisons Interentreprises  
de la Santé au Travail

Siège social

**POUR LE CALVADOS :**  
9, rue du Docteur Laënnec BP 10063  
14203 Hérouville St-Clair Cedex  
Tél. 02 31 46 26 60  
Fax 02 31 47 50 23

**POUR L'ORNE :**  
52 Boulevard du 1er Chasseurs CS 10029  
61001 Alençon Cedex  
Tél. 02 33 82 90 09  
Fax 02 33 28 44 29